

1270 L-16786-9-9 CA.
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
1210 SHERBROOKE EST,
MONTREAL 133,
P.Q.

Port payé à Québec

Vol. XLII - No 33 - Montréal, 28 octobre 1970



La plaine de Montréal

Propositions pour un plan de développement

page 16

Le Congrès général de l'U.C.C.

Le blocus de l'Anglo-Pulp

Préjudices aux producteurs de bois

Fédération des producteurs de bois

La Régie pressée de rendre une décision sur la vente en commun

page 5

Dans quelques heures



L'OPINION RURALE...

"Il faut coordonner les services de comptabilité dans chaque région..."

À la suite de la décision du MAC de discontinuer les services de vérification de nos coopératives, la Fédérée a confié à M. Léon Talbot la direction du service de coordination de la vérification des coopératives agricoles affiliées à la Fédérée. C'est un geste heureux et même nécessaire afin d'exercer une meilleure surveillance.

Une occasion exceptionnelle se présente à chacune de nos régions dans la Province. Nos fédérations régionales de l'U.C.C. possèdent un service de comptabilité à la disposition des cultivateurs et des organismes de chaque région. Il y a un personnel qui répond aux besoins — exigences et aux normes de qualification requises pour la vérification des livres. Afin de donner plus d'efficacité à ces services déjà établis, nos administrateurs de coopératives locales dans chaque région devraient étudier sérieusement la possibilité de se grouper régio-

nalement afin de négocier un contrat avec les Fédérations UCC régionales respectives, contrat qui devrait normalement être acceptable par le directeur du service de coordination de la Fédérée. Il est de notre devoir d'orienter et de planifier l'agriculture et chacun de nos effectifs, afin de leur donner une rentabilité normale: dans chacune de nos fermes, dans nos coopératives et organismes syndicaux au service des cultivateurs. À nous dirigeants, de donner l'exemple. N'oublions pas que nos concurrents de l'entreprise privée nous observent et parfois se réjouissent de nous voir agir.

Je crois qu'il est possible de coordonner ces services de comptabilité dans chaque région. C'est ainsi que nous orienterons efficacement nos effectifs agricoles.

Napoléon Brien
St-Roch de l'Achigan
Cité L'Assomption

"Nous comptons dans nos rangs les cultivateurs les plus efficaces..."

Attention Messieurs les producteurs de lait nature de la province de Québec, le moment est arrivé de montrer à la direction de l'U.C.C. que vous désapprouvez leur manière de procéder quand ils ont mis fin à vos plans conjoints. Dans quelques semaines, ils auront besoin de vos cotisations pour continuer à vivre à même vos revenus. Si vous êtes consentants à les payer pour qu'ils prennent les décisions à votre place, libre à vous de le faire.

Les événements que nous avons vécus ces jours derniers nous ont montré que les producteurs n'avaient pas été consultés, aucun vote n'a été pris en assemblée générale

de chaque plan conjoint, ils ont été fort surpris que nous, du plan conjoint à la Laiterie Mont St-Bruno, nous l'ayons fait avant de donner notre réponse finale, à notre corps défendant. Nous comptons dans nos rangs les cultivateurs les plus efficaces de la province avec décoration à l'appui, ces messieurs qui veulent diriger nos destinées ne peuvent en dire autant, hélas!

Dans l'industrie, quand les syndicats veulent éliminer les disparités de salaire entre les régions, on l'a vu dernièrement avec les syndicats de la construction, il n'a jamais été question de couper les meilleurs salaires pour en donner aux défavorisés, le contraire se fait. Dans la question qui nous occupe, c'est exactement le partage qu'ils nous proposent; bravo pour les génies qui ont trouvé cette formule. Ils ont retenu la formule la plus simple dans l'éventail qui leur était proposé pour répondre à la demande de la Commission Canadienne du Lait. Faire table rase de tout ce qui existe déjà et échauffer au hasard un édifice qui peut s'écrouler parce qu'il aura été construit en vitesse. Il me semble que l'expérience de Fedco devrait en éclairer quelques-uns.

S'il m'était possible de formuler une demande auprès de Monsieur Bourassa, je lui demanderais de prendre quelques minutes de son temps précieux pour jeter un coup

d'oeil de ce côté-là, avec les qualités administratives qu'on lui connaît, il se rendrait vite compte que tout ne tourne pas rond. Il y en a quelques-uns qui veulent se créer un emploi aux dépens de la classe agricole.

Je nous souhaite beaucoup de succès dans notre nouveau plan provincial, car on peut présumer que les changements au plan conjoint nous seront connus quand les décisions seront finales et irrévocables, pas avant. C'est ce qui s'appelle la démocratie dans un pays libre.

Jacques Moreau
St-Marc co. Verchères.
Administrateur du plan conjoint à la Laiterie Mont St-Bruno Inc.

N.D.L.R. — Nos lecteurs noteront que depuis l'envoi de cette lettre, le 6 octobre, le signataire a eu toutes les informations voulues, lors de la réunion à la Régie, le 14 octobre. La Laiterie du Mont St-Bruno qui ne groupe que 30 producteurs contre les 5,800 autres par toute la Province s'est d'ailleurs ralliée au plan provincial et ses administrateurs ont signé l'abrogation de leur plan conjoint.

Publication des lettres "L'OPINION RURALE"

Sous la rubrique "L'Opinion rurale", la TERRE DE CHEZ NOUS publie gratuitement les lettres de ses lecteurs sur des sujets d'actualité et d'intérêt général.

Cependant, la TCN se réserve le droit de rejeter toute lettre de propagande en faveur d'un groupement, d'une idéologie ou d'un parti politique, tout comme celles pouvant receler des injures ou attaques personnelles.

La direction se réserve en outre le droit d'écourter les lettres jugées trop longues. En général, elles ne doivent pas excéder 300 mots.

Chaque lettre doit porter la signature et l'adresse postale de son auteur, sans quoi elle sera détruite. Par exception, une lettre pourra être signée d'un pseudonyme lors de la publication, mais la TCN devra connaître le nom et l'adresse de l'auteur. Enfin, l'UCC et le journal, n'endossent pas nécessairement les opinions et les idées émises dans cette rubrique, lesquelles demeurent la responsabilité personnelle du signataire.

"Pour subventionner la paix, on n'a pas d'argent..."

Bravo et félicitations au premier ministre du Canada, d'avoir eu la bonté et le courage d'aller à l'école du samedi. Je sais que tout n'est pas parfait, cependant, une phrase du premier ministre donne à réfléchir: "il faut conserver un certain nombre de cultivateurs ne serait-ce qu'advenant une guerre, nous ne soyons pas à la merci des autres, pour notre consommation domestique". La guerre, voilà le grand mot. C'est

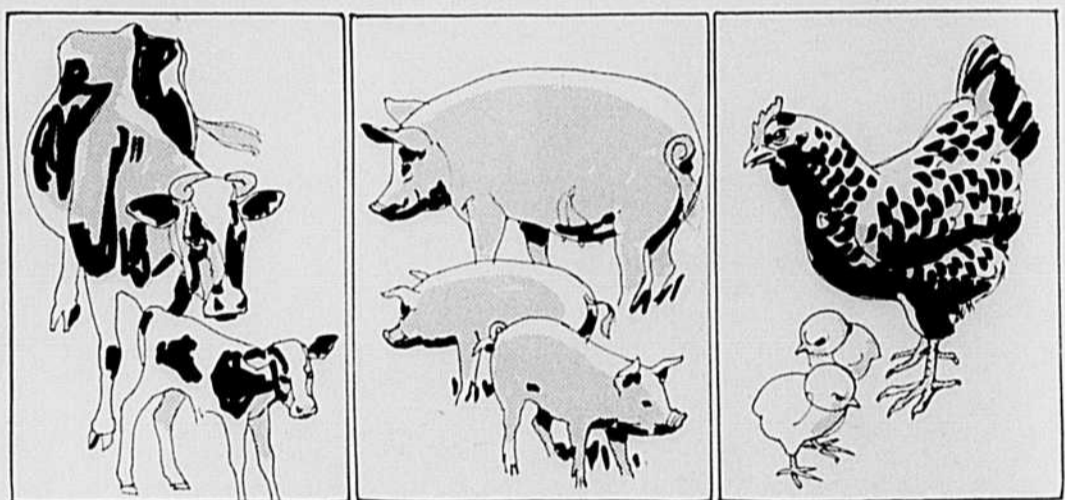
drôle pour subventionner la paix, on n'a pas d'argent. Pour la guerre, on en trouve nourrir, habiller, transporter, équiper, diriger, payer les salaires etc. Admettez avec moi que personne n'aime la guerre, tandis que plusieurs sont heureux de vivre sur des fermes.

À l'heure où j'écris cette lettre, le Haut Commissaire britannique au Canada est en otage. Ce n'est pas drôle. C'est même tragique. Mais il n'y a pas d'effet, sans cause, et ventre affamé n'a pas d'oreilles. La différence entre les riches et les pauvres est trop grande et il y a trop de pauvres exploités par des lois absurdes.

Si je comprends bien l'idée du Premier Ministre, on s'arrangerait pour garder un certain nombre de cultivateurs, comme on garde un vieux manteau, au cas où il pleuvrait pour aller chercher les vaches sur la 3e terre!... Il y a de quoi être fier de notre situation.

Domage que tous les députés et ministres n'aillent pas à l'école du samedi. Je reste pourtant heureux et fier d'être fils de cultivateur.

Luc Therrien
Luskville, Qué.



Les fermiers bien avisés misent sur l'électricité.

pour la laiterie et la salle de traite...

la ventilation électrique prévient la baisse de la production du lait causée par les températures extrêmes, réduit les travaux d'entretien en éliminant l'humidité sur les murs, les plafonds et l'outillage et minimise les odeurs. L'été, elle diminue les coûts de refroidissement du lait surtout si l'on a fait installer dans la laiterie un bassin refroidisseur. Le chauffage électrique tempère l'atmosphère et rend la vie plus agréable pour les gens comme pour les bêtes.

pour la porcherie...

le chauffage électrique, sans oublier les lampes à infrarouge, aide grandement à réduire la perte de porcelets surtout au cours de l'hiver et simplifie l'élevage.

pour le poulailler...

les éleveuses hydroniques individuelles et les lampes à infrarouge accélèrent le rythme

de croissance de la volaille. L'éclairage électrique augmente le taux de ponte de vingt pour cent de sorte qu'une seule année suffit pour amortir les coûts d'une telle installation.

pour tous les travaux...

l'électricité est, sans contredit, l'outil le plus précieux dont un cultivateur puisse disposer. L'électricité rend tous les travaux de la ferme faciles, rapides d'exécution et moins coûteux.

Oui, les fermiers avisés savent qu'une ferme bien électrifiée est une entreprise des plus profitables. Pourquoi la vôtre ne le serait-elle pas?

Renseignez-vous auprès de l'agronome du fournisseur d'électricité de votre région.



Propriété de l'UCC-Fondé en 1929
515, avenue Viger, Montréal 132
Tél. 288-6141

Le seul hebdomadaire agricole français d'Amérique

DIRECTEUR:
Henri-Paul PROULX
RÉDACTEUR EN CHEF:
Pierre COURTEAU
RÉDACTRICE:
Mme Rosaline D.-LEDOUX
GÉRANT DE LA PUBLICITÉ:
J.-V. HENRY
Représentants à Toronto:
Colin C. King & Ass.,
32, rue Front ouest,
Toronto, Ont.
Tél.: (416) 363-2497

Composition/Montage:
Rive-Sud Typo Service Inc.



Imprimé par
Les Presses
Lithographiques
1965 Inc.

Publié le mercredi
de chaque semaine
Abonnement: 1 an, \$2;
3 ans, \$5; 5 ans, \$6.

Enregistrement No. 1051
Courrier de la deuxième classe

Brevets d'invention
Marques de Commerce
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue Drummond
Montréal 25 — 288-2152

Le boeuf de boucherie et ses perspectives d'avenir

Le cultivateur, comme les autres travailleurs, veut améliorer ses conditions de vie et doit s'adapter à l'évolution dans un monde de plus en plus industrialisé.

La mécanisation, l'emploi de techniques nouvelles et la capitalisation l'ont amené à produire davantage et à augmenter sa productivité à un point tel que la principale production où il était engagé, soit l'industrie laitière, peut se faire désormais par un nombre beaucoup plus restreint de producteurs, avec une superficie de terre moindre. Ceci laisse des terres et de la main-d'œuvre disponibles. Or, comme un bon nombre de cultivateurs souhaitent continuer en agriculture, ça nous amène à chercher des formules de rechange. L'une des productions qui offre sans doute le plus de possibilités, tenant compte de la nature de nos sols, de notre climat, etc., c'est sans doute celle de la viande bovine.

Voilà pourquoi l'U.C.C. a organisé un colloque de deux jours sur cet élevage, les 19 et 20 octobre. Ce colloque s'adressait aux principaux dirigeants de l'U.C.C. et les organisateurs s'étaient adjoint les principales compétences en la matière, venant de milieux aussi différents que l'élevage, les universités, la commission de planification de l'agriculture, le ministère fédéral de l'agriculture, le service de mise en marché du ministère de l'agriculture, la Coopérative Fédérée, la transformation, la consommation, etc. La collaboration de tous ces secteurs, faut-il le préciser, a été des plus appréciées et constitue à n'en pas douter un apport précieux dans l'étude de cette production encore relativement nouvelle au Québec.

Le but de ces journées d'étude était de regrouper le plus d'éléments possibles, d'évaluer les chances de réussir dans l'élevage des bovins de boucherie. Ce n'est là bien sûr que le début d'un travail qui nous fournira des éléments de discussion nécessaires; avec l'assistance des collaborateurs participants du colloque et des autres qui s'ajouteront, cela devrait nous conduire vers une politique valable en regard de cet élevage, s'il s'avère intéressant.

Il se dégage des discussions entre spécialistes et des expériences faites en ce domaine, qu'il y a un marché pour cette denrée tant au Canada qu'aux États-Unis et aussi une possibilité d'en vendre à d'autres pays. À noter également que la consommation "per capita" continue d'augmenter ainsi que la population. Le Québec consomme 29% de la production de viande de boeuf au Canada et n'en produit que 5% et l'on prévoit que la consommation de viande bovine augmentera de 53% vers 1980.

Une question se pose? Pouvons-nous produire économiquement du boeuf au Québec et être en mesure de concurrencer les producteurs de l'Ouest? Si nous pensons faire du boeuf à base de grain, nous sommes certainement pénalisés vis-à-vis l'éleveur de l'Ouest qui peut se procurer du grain à un prix moindre en dehors de la Commission Canadienne du Blé. Tout de même, avec les possibilités dont nous disposons et certaines adaptations de nos fermes, comme la culture du maïs, les pâturages et les fourrages disponibles, il y a peut-être possibilité pour différentes formes de production de viande bovine.

L'attention des participants a été retenue par le fait que nous vendons une bonne partie de nos veaux

très jeunes aux États-Unis. Plusieurs prétendent qu'il y aurait avantage à les finir nous-mêmes. Un certain nombre de cultivateurs pourraient en élever pour fins de boucherie jusqu'au poids de 1000 à 1200 livres, ce qui pourrait être un complément de revenus pour eux.

Il y aurait aussi pour les régions où des pâturages et des fourrages sont disponibles, l'élevage de jeunes sujets pour les engraisseurs. Il y a une très bonne demande pour ces sujets au poids de 500 à 600 lbs.

Parallèlement, il pourrait se développer un certain nombre de fermes d'élevage d'animaux pur sang qui tourneraient les animaux-souches pour les éleveurs.

Enfin, il y aurait peut-être avantage à développer des fermes plus spécialisées où il serait possible de faire l'engraissement des bovins sur une haute échelle, surtout dans les régions où la culture du maïs est possible.

Il ne faudrait pas cependant que les cultivateurs servent de "cobaye" dans cette nouvelle orientation; l'État doit faire certaines études préalables sur la rentabilité de cet élevage ainsi que sur les possibilités de marchés pour qu'on ne se retrouve pas dans l'élevage du boeuf avec les mêmes problèmes que nous vivons dans l'industrie laitière. Il n'est pas souhaitable que tous les cultivateurs se lancent dans cet élevage, mais si un certain nombre y trouvaient leur subsistance, ça aiderait à régler le problème des agriculteurs tout en revalorisant notre économie.

Paul COUTURE

la des champs

PAR D. E. GRANDPRÉ

LA FAO: LES 25 ANS À VENIR

Le 16 octobre dernier, l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) célébrait ses noces d'argent. La cérémonie qui devait avoir lieu à Québec ce jour-là — Québec, lieu de fondation — a dû être contremandée pour des raisons tragiques connues maintenant de tous.

Cependant, cet anniversaire a donné lieu à des déclarations qui méritent au moins ce qu'on pourrait appeler une "mention honorable". Personne n'a affirmé que la FAO avait accompli des prodiges depuis 25 ans. Encore moins que les autres le directeur général de cet organisme, M. A.H. Boerma... Certes, il s'est accompli quelque chose. Mais on a surtout tiré des leçons de ce qu'on ambitionnait de réaliser et de ce qu'on n'a pas réalisé.

Comme vient de l'affirmer M. Boerma: Nous avons beaucoup appris. Des erreurs de début ont été corrigées dans une bonne mesure. Aujourd'hui, nous comprenons beaucoup mieux la véritable nature des problèmes en cause et nous faisons un effort plus concerté pour les résoudre. Ce qui s'impose peut-être avant tout, c'est de retrouver la foi qui a inspiré les fondateurs de 1945... De ceux qui ont tourné le dos aux combats militaires pour entreprendre la lutte contre la misère et les menaces de famine... Voilà un début de confession qui pourrait être salutaire!

Nouvelle stratégie

Rappelons en passant que la FAO compte aujourd'hui de 120 à 125 pays, dont quelques-uns bien pourvus et plusieurs littéralement dépourvus. Songez-y un moment: 125 pays, différents par leurs besoins et leurs aspirations, ce n'est pas facile à manoeuvrer. C'est lourd, c'est lent et surtout difficile à accorder. En outre, l'action collective de la FAO ne peut s'arrêter à un aspect

particulier. C'est sur une multitude de fronts qu'il faut lutter en même temps. D'où la dispersion des efforts.

Aussi M. Boerma sent-il le besoin de préciser qu'on a mis au point une stratégie nouvelle visant à accroître l'efficacité de la FAO au cours des 25 prochaines années. Cette stratégie a pour but de polariser l'activité de cette organisation sur cinq domaines essentiels: la création de variétés de plantes à haut rendement; l'apport de protéines pour corriger le régime alimentaire de centaines de millions d'enfants; les remèdes au problème gaspillage; la mobilisation des ressources humaines et autres en vue d'amener les pays sous-développés et sous-alimentés à accroître leurs propres productions — agriculture, pêches et forêts — au moyen d'une aide technique adaptée à leurs besoins respectifs.

Le côté gaspillage

Ajoute M. Boerma: nous voulons mener à bien une réorganisation visant à rationaliser la FAO et à en accroître l'impact... Nous avons introduit des régimes de gestion modernes et décentralisés. Nous voulons la coordination, au lieu du gaspillage, des efforts de ceux qui militent dans nos rangs.

Mais il y a un autre aspect du gaspillage sur lequel il importe de travailler: celui des vivres. L'auteur de cette chronique a eu l'occasion de lire bien des articles et documents à ce sujet.

En de nombreuses régions du globe, une proportion parfois très élevée des récoltes et autres denrées pourrit sur place, est mangée par les rats et les souris au lieu d'être consommée par les populations affamées. Des denrées extrêmement périssables comme les viandes, le poisson et le lait subissent le même sort, faute de lieux d'em-

magasinage appropriés. Certaines pertes sont inévitables, même dans les pays les plus évolués.

Mais il est intolérable que cette proportion s'élève jusqu'à 50 ou 60%. Pour l'amour de Dieu, qu'on cesse de nourrir généreusement les insectes, les rats, les souris et autres rongeurs! Qu'on prenne les moyens voulus pour conserver les aliments produits sur place ou fournis par le programme alimentaire mondial!

Les communications

Autre aspect soulevé par M. Boerma et d'autres: La FAO n'a pas réussi à communiquer suffisamment avec les populations, surtout celles des pays évolués appelées à participer de leurs deniers aux réalisations de la FAO. "Le fait que nous poursuivons un programme social et économique est à peine connu. Le travail ou l'aide technique l'est encore moins."

Il est difficile de nos jours d'amener les grands moyens d'information d'accorder un certain intérêt à l'agriculture — à qui le dites-vous? Et, naturellement, une opinion publique silencieuse, désintéressée, voire hostile, hésite à faire les sacrifices exigés par un certain partage des richesses.

A quoi attribuer cette indifférence généralisée? A des raisons évidentes. Par exemple, "les bonnes nouvelles ne sont pas des nouvelles; les bonnes oeuvres suscitent moins d'intérêt que les mauvaises. Un éclat de violence ou une catastrophe quelque part est un meilleur sujet d'article que l'effort et le labeur patients, même si ceux-ci forment la toile de fond de la vie d'un grand nombre de pays".

Révision des objectifs

Mais les moyens d'information ne font que refléter les préférences du public. Il reste que l'at-

tention et le soutien des peuples font défaut à la FAO, d'où l'absence d'actions spectaculaires que recherche le lecteur.

Que faire pour retrouver la foi des fondateurs de 1945? Je doute qu'il y ait une réponse unique à cette question. N'empêche que certaines mesures s'imposent de toute évidence, répond M. Boerma.

En premier lieu, les organismes des Nations Unies, comme le nôtre doivent repenser leurs objectifs, leur rôle et leur efficacité. Une association plus coordonnée, au lieu d'une action dispersée, est essentielle à la lutte contre la faim, la malnutrition et la pauvreté.

Ensuite, il est indispensable que le débat amorcé sur les questions fondamentales de l'assistance et du commerce se poursuive. "Gouvernements et peuples doivent confronter ces questions et juger positivement des options possibles, pas simplement sous l'angle des intérêts nationaux, mais dans le contexte des dangers qui menacent l'humanité à longue échéance."

Les dirigeants des nations, se rendent compte de l'interdépendance des nations. Ils doivent élever la voix de façon à jouir de l'appui sans réserve de leurs concitoyens éclairés. Les peuples doivent comprendre partout dans le monde que leur indifférence au malaise politique et social dans un petit pays lointain risque de déclencher une vaste conflagration. L'intérêt personnel et constructif est le fondement le plus indispensable à la politique et à l'action au palier international.

"Si l'on parvient à rejoindre les aspirations à la justice innée de la majorité des êtres humains, nous réussirons peut-être à faire revivre l'idéal et la foi qui ont conduit à la fondation de la FAO en 1945."

L'organisation de la mise en marché des porcs au Québec

Attitude de la Coopérative Fédérée de Québec

(Texte intégral du mémoire présenté à la Régie des Marchés Agricoles)

III

Le contexte économique de l'industrie porcine

13 — Le contexte de l'industrie porcine est nettement différent. Nous croyons pouvoir le définir sommairement de la façon suivante:

A — L'industrie porcine canadienne et, partant, l'industrie porcine québécoise, évolue dans un contexte nord-américain. Le commerce des produits du porc est libre entre le Canada et les États-Unis. Les droits d'entrée imposés par les deux pays sont identiques et en vertu des accords du GATT, ils tendent à s'amenuiser d'année en année jusqu'à leur disparition totale prévue normalement pour 1972. Ces droits ne constituent pas une barrière puisqu'ils sont très bas, s'établissant actuellement à un demi-cent la livre. Le taux d'échange des monnaies et les niveaux de prix prévalant sur les différents marchés sont déterminants des mouvements qui se dessinent à travers la frontière. En pratique, ce mouvement interfrontière est permanent et agit dans les deux sens de sorte qu'à moyen

et à long terme, les prix en vigueur dans les deux pays tendent à s'équivaloir;

B — En matière de prix, la seule politique appliquée par le gouvernement canadien est l'établissement d'un prix minimum, actuellement à environ .24c la livre, base du marché de Toronto, assuré par le paiement d'un subside de compensation si la moyenne annuelle pondérée des prix s'avère inférieure à 80% de la moyenne pondérée des prix réels pendant les dix dernières années;

C — Le marché du porc et des produits du porc est donc un marché nord-américain, marché excessivement mobile et sensible, variant quotidiennement, et parfois d'heure en heure, tant au niveau des coupes qu'à celui des porcs vivants ou en carcasses. Le jeu de l'offre et de la demande, dans un contexte économique comme celui-là, joue donc sur de très vastes étendues qui dépassent largement les frontières du Québec et même du Canada;

D — La coopération agricole québécoise transforme et met en marché une proportion minoritaire de la production porcine québécoise et,

évoluant à l'intérieur du contexte général que nous venons de définir, n'est pas en mesure d'exercer une influence sur les prix. D'ailleurs, aucun organisme de caractère provincial, que ce soit dans Québec ou ailleurs, qu'il s'agisse d'une coopérative ou d'un plan conjoint, ne peut exercer une influence décisive sur les prix d'un produit comme le porc, cela au Canada aussi bien qu'aux États-Unis. Il faudrait une action concertée des gouvernements des deux pays pour assurer efficacement une véritable direction des prix du porc;

E — À l'intérieur d'une offre globale et d'une demande globale qui s'affrontent et se mesurent à la dimension du marché nord-américain, il existe une offre et une demande qui peuvent s'affronter et se mesurer à l'intérieur de régions économiques plus restreintes. Mais il est évident que le résultat de cette mesure régionale sera en relation très étroite avec le résultat de la mesure continentale de l'offre et de la demande, cela à cause de la grande mobilité des produits.

F — Normalement, le marché public prédominant dans

une région déterminée devrait offrir une mesure équitable de l'offre et de la demande de cette région à l'intérieur du contexte continental. Pendant bon nombre d'années, les marchés publics accessibles au porc, tant à Montréal que dans d'autres grands centres canadiens, recevaient une quantité suffisante de porcs ou, si l'on préfère, une proportion convenable de la production régionale totale, pour permettre une confrontation valable de l'offre et de la demande à un moment donné. Pour des raisons bien connues et qu'il est inutile de citer, l'importance des marchés publics a diminué et, aujourd'hui, la proportion des porcs offerts sur le marché public de Montréal, par exemple, demeure insignifiante par rapport à la production régionale annuelle totale. Conséquemment, ce mécanisme n'offre plus aux producteurs l'assurance de la présence d'une offre convenable en présence d'une demande suffisamment valable pour

permettre le jeu équitable de la loi de l'offre et de la demande;

G — La situation décrite précédemment a eu comme conséquence la substitution d'un autre mécanisme de fixation des prix, beaucoup moins apparent et officiel, surtout plus dilué, qui se fausse de l'addition de bénéfices marginaux, variables à l'infini, aux prix officiels du marché public. Le producteur a l'impression d'être en présence de machinations, variant suivant les établissements d'abattage et les commerçants ou camionneurs, qui faussent le mécanisme des prix;

H — Le régime des bénéfices marginaux variables ajoutés au prix du marché illustre la valorisation du pouvoir de marchandage individuel du producteur important en présence d'une industrie dont la capacité d'abattage est supérieure aux approvisionnements généralement disponibles.

(À SUIVRE)

Tenue du 7ième congrès des meuneries coopératives

Au-delà de 300 représentants, surtout des présidents et gérants, ont assisté au 7ième congrès des meuneries coopératives qui s'est tenu à Québec, les 14 et 15 octobre. On sait que les principaux objectifs de ce congrès sont la diffusion des nouvelles techniques des productions animales ou végétales ainsi que la présentation du programme de l'année de la division des moulées et fertilisants de la Coopérative Fédérée.

Le thème général des délibérations était "L'offensive CO-OP s'impose en 1970-71". Dans son allocution d'ouverture, M. Maurice Lavallée, directeur de la division, a expliqué les raisons d'être d'une telle offensive de la part des coopératives d'approvisionnement agricole pour l'année qui vient. Après avoir passé rapidement en revue l'évolution récente de l'agriculture canadienne, plus particulièrement des productions animales et végétales, M. Lavallée a démontré la nécessité pour les coopératives agricoles d'approvisionnement d'être à la pointe du progrès technique et du progrès économique, afin d'offrir à leurs sociétaires toute une gamme de services orientés vers une meilleure rentabilité de ces productions.

Le président de la Coopérative Fédérée, M. Roland Pigeon, a souhaité la bienvenue aux participants. Dans son message, M. Pigeon a traité de la nécessité de l'adaptation de l'agriculture aux conditions économiques actuelles et il a dégagé les principales conséquences de cette adaptation pour l'agriculteur. Entre autres choses, il a déclaré:

"L'une des principales conséquences de la situation actuelle est le climat d'incertitude qu'elle crée chez l'agriculteur. Dans un tel climat, l'agriculteur éprouve des difficultés à bien planifier ses opérations et son développement, surtout parce qu'il est justifié d'hésiter en face des investissements". Le président de la Coopérative Fédérée a aussi résumé brièvement les conséquences d'une telle situation sur les coopératives agricoles. Il a aussi fait appel à la collaboration et à la loyauté des coopératives et des sociétaires.

Il revenait au directeur général de la Coopérative Fédérée, M. Geo.-E. Turcotte, de tirer les conclusions des deux journées d'étude. M. Turcotte a tracé un parallèle entre la coopérative agricole des années '60 et ce qu'elle devra être ou devenir au cours de la décennie 1970. Il a posé toute une série de questions sur lesquelles il a invité les coopérateurs agricoles à réfléchir.

Au cours des prochaines semaines, nous publierons l'essentiel des allocutions de MM. Pigeon et Turcotte ainsi que d'autres travaux présentés au congrès.



M. GAÉTAN FONTAINE SE MÉRITE LE TROISIÈME PRIX DU GROS LOT. — Le livreur de pétrole de la Meunerie Coopérative de St-Charles de Bellechasse, M. René Carrière, livre chez M. Gaétan Fontaine, cultivateur de Pintendre, (Lévis), les premiers gallons d'essence que cet agriculteur s'est mérités dans le tirage des prix du gros lot des cliniques d'information de la division des fournitures professionnelles de la Coopérative Fédérée. M. Fontaine, producteur de lait de consommation pour le marché de Québec, s'est ainsi mérité 1,000 gallons d'essence. Sur la photo, dans l'ordre habituel, nous remarquons la présence de MM. Jean Roy, technicien en équipements laitiers au service de la Coopérative Agricole du Côté de Lévis, Gaston Gaudet, directeur du service des pétroles à la Coopérative Fédérée, qui offre ses félicitations au gagnant, G. Fontaine, Roch Métivier, gérant de la Coopérative Agricole du Côté de Lévis, et Gérard Ratté, représentant du service des pétroles de la Fédérée dans la région de Québec. Nos félicitations à l'heureux gagnant.

Le blocus de l'Anglo Pulp cause des préjudices aux producteurs

Les producteurs-fournisseurs de bois à l'Anglo Canadian Pulp and Paper Mills Ltd subissent de nouveau, et ce depuis plusieurs semaines, un préjudice grave à cause des agissements plutôt irréguliers de cette compagnie. Ils ne peuvent souffrir davantage qu'une compagnie et certains industriels contribuent sciemment à tout bouleverser dans la mise en marché du bois

D'après le document remis au MTF et à la Régie des Marchés Agricoles du Québec, l'Anglo Pulp fait preuve de mauvaise foi en acceptant des réceptions de bois en provenance des Etats-Unis alors qu'elle tergiverse en même temps sur les cédules de livraisons convenues entre les deux parties. En d'autres termes, la compagnie se moque éperdument des lois provinciales, en particulier du bill 41 et d'un arrêté-en-conseil. Aussi, les producteurs sont d'avis que le MTF devrait prendre des mesures énergiques pour ramener à la raison ces rois-nègres.

L'Office des Producteurs de Bois de la région de Québec a demandé au ministère des Terres et Forêts de suspendre le permis du chef-mesureur de la firme Anglo Pulp, en raison de son refus d'appliquer intégralement les normes définies dans la convention de mise en marché entre cette dernière compagnie et les producteurs. L'Office se permet de douter de l'intégrité des différents mesureurs de la compagnie, car ceux-ci ont choisi d'obéir aveuglément à cette dernière. Par ricochet, une telle attitude oblige les mesureurs à fermer

et à priver ainsi les producteurs de leurs droits les plus fondamentaux.

Ces propos, contenus dans un document spécial en date du 2 octobre préparé par M. Claude Martel, pour le comité de négociation des Producteurs-fournisseurs à l'Anglo Pulp, sont hélas! encore d'actualité à la rédaction de ces lignes.

les yeux sur les critères professionnels de mesurage. L'Office appuie ses affirmations

La R.M.A. et la vente en commun

La Fédération des Producteurs de Bois du Québec a fait parvenir un télégramme à la Régie des Marchés Agricoles, la semaine dernière, enjoignant cet organisme para-gouvernemental de se prononcer dans les plus brefs délais sur les règlements de vente en commun qui lui ont été soumis par plus de 15 plans conjoints régionaux.

M. Henri-Paul Gagnon, président de la Fédération, a fait savoir au nom des producteurs que ceux-ci sont dans l'anxiété, vu le retard de la Régie à rendre une décision. M. Gagnon souligne à l'appui de cette demande que l'obtention des règlements proposés est essentielle pour les négociations actuellement en cours.

Ces règlements pour la vente en commun du bois ont été demandés par l'Office des producteurs de bois de la région de Québec, qui représente sept plans conjoints, ainsi que par les régions de Rimouski (4 plans conjoints), Ste-Anne-de-la-Pocatière, Québec-Sud, l'Estrie et Saguenay.

On apprend en dernière heure que la R.M.A. aurait annoncé son intention de tenir des audiences publiques avant de décider de l'adoption des règlements.

sur le fait, notamment, que le même bois qui est refusé pour diverses raisons par l'Anglo Pulp est ensuite acheminé vers d'autres compagnies qui les acceptent, en se basant sur les normes officielles de mesurage.

Les producteurs insistent une fois de plus sur l'urgence pour le gouvernement de mettre un terme définitif à un conflit qui n'a que trop duré. Ils précisent qu'il leur est impossible dans les circonstances d'utiliser les moyens habituels

d'intervention que permet la Loi des Marchés Agricoles du Québec, à cause des retards que cela entraînerait. Cela est d'autant plus urgent qu'il ne

reste à toute fin pratique que deux mois avant la fin de l'année et à peine quelques semaines avant que ne se termine la saison de navigation 1970.

L'UNION CATHOLIQUE DES CULTIVATEURS

CONGRÈS GÉNÉRAL ANNUEL

Avis est par les présentes donné que le 46e Congrès Général Annuel de l'Union Catholique des Cultivateurs aura lieu à l'Hôtel/Motel des Laurentides, 350 boulevard Ste-Anne, Beauport, Québec, les 10, 11 et 12 novembre 1970.

L'inscription des délégués se fera à 9:00 heures a.m., le 10 novembre, et la première séance de travail débutera à 10:00 heures a.m. le même jour.

Avis est également donné par les présentes que le comité de mise en nomination des officiers généraux de l'U.C.C. se réunira le 11 novembre, à 17:00 heures, à la salle Joliette de l'Hôtel/Motel des Laurentides à Beauport.

Henri-Paul Proulx
Secrétaire Général



Vous le gâtez trop!

M. Luc Roy nommé directeur régional de l'U.C.C.

La direction de l'U.C.C. annonce la nomination de M. Luc Roy comme Directeur Régional de l'U.C.C. pour la Région de la Mauricie. Il succède à ce poste à M. Léon Toupin qui avait lui-même succédé à M. Normand Toupin au moment où celui-ci est devenu Ministre de l'Agriculture.



Mauricie comme responsable du service de la mise en marché.

Nous souhaitons à M. Roy meilleurs succès dans sa nouvelle fonction.

Henri-Paul Proulx
Secrétaire Général

SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
31 OCT. - 8 NOV.
PLACE BONAVENTURE

SOUS UN MEME TOIT...

EN VEDETTE:

- Les grandes spécialités alimentaires de la France, de la Suisse, de l'Italie, de l'Allemagne, de la Russie et du Canada.
- Les plus belles pièces d'équipements, d'outillages et de machines agricoles de nos manufacturiers du Québec.
- En première à Montréal, le fameux tracteur russe.
- Démonstrations d'art culinaire avec Germaine Gloutnez et Jehanne Benoît.
- Le Festival et la Reine de la pomme.

SPECTACLES:

- Défilés de modes: "Le temps des Belles".
- Présentation des meilleurs bovins de race pure.
- Cirque avec éléphants savants et poneys. Chiens bergers et mou tons.
- PRIX DE PRÉSENCE: UNE MOTONEIGE PAR JOUR, GRACIEUSEMENT BCN.**

VISITEZ LE SALON '70, C'EST TOUTE UNE EXPOSITION!
OUVERT TOUS LES JOURS, DE 10.00 A.M. À 10.00 P.M. DU 31 OCTOBRE AU 8 NOVEMBRE, PLACE BONAVENTURE.

EN ENTRANT À MONTRÉAL, PRENEZ LE MÉTRO, C'EST FACILE, C'EST RAPIDE, C'EST DIRECT.

AU SERVICE DE
LA FERME FAMILIALE

Rédigé en collaboration
Chef de la rédaction: **BENOIT ROY**
Directeur de l'Information

Reproduction autorisée en donnant crédit aux auteurs

Six gains en sept présences

Yvon Bélisle remporte le seizième concours provincial de labourage

QUÉBEC — M. Yvon Bélisle, du rang Rivière-Nord, à St-Eustache, comté de Deux-Montagnes, a une fois de plus remporté les honneurs du seizième concours provincial de labourage qui s'est tenu dernièrement sur la ferme de Mme Denis Sureau, à St-Clet, comté de Soulanges. C'est la sixième fois en sept participations que M. Bélisle décrochait ce titre.

Le vainqueur s'est mérité 85,5% des points du concours "senior" organisé annuellement par l'Association des laboureurs du Québec. Il s'est vu remettre le trophée "Esso" ainsi qu'une bourse de \$175.

M. Roland Bouchard, de St-Augustin, comté de Deux-Montagnes, s'est mérité la seconde place en accumulant 84,25% des points.

Quinze concurrents, tous des spécialistes du labour, ont participé à l'épreuve. MM. Bélisle et Bouchard représenteront le Québec au concours national qui aura lieu l'an prochain en Ontario.

Dans la classe junior, le jeune Brent Chamberland, de St-Armand, comté de Missisquoi, s'est mérité la médaille d'or pour la seconde année consécutive. Il a obtenu 67% des points comparativement à 64% pour Mario Vincent, de St-Polycarpe, comté de Soulanges, qui s'est classé second.

Quelque 300 personnes dont une centaine d'étudiants de l'Institut de Technologie agricole de St-Hyacinthe et du Collège MacDonald ont assisté à ce concours et aux démonstrations de labour et d'ajustements de charrue.

Différents prix et trophées ont été remis aux plus méritants lors du banquet qui s'est tenu à l'école régionale Cueilier de St-Clet, à l'issue du concours.

Depuis seize ans, l'Association des laboureurs du Québec organise ce concours dans le but d'offrir aux agriculteurs un aperçu des méthodes idéales de labourage, tout en les initiant aux différents types de charrue nécessaires à l'obtention des meilleurs résultats.



● M. Yvon Bélisle, de St-Eustache, a remporté les honneurs du concours de labour pour la sixième fois en sept participations.

Soirées d'information pour les producteurs de sirop d'érable

QUÉBEC — Dans le but d'améliorer la qualité des produits acéricoles qui font face annuellement aux exigences des différents marchés, le service de la Classification et de l'Inspection des produits de l'érable du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation tiendra, au cours des prochains mois, des soirées d'information sur la fabrication du sirop d'érable dans les principaux centres de production du Québec.

Au cours de ces réunions, les experts du ministère entretiendront les producteurs sur les moyens à prendre pour corriger certains défauts qui causent les pertes de classe du produit.

Les intéressés pourront assister à la présentation d'un film sur la fabrication du sirop d'érable de même qu'à une démonstration sur l'utilisation de densimètres, hydrothermes et autres appareils utilisés dans sa production.

Au cours du mois de novembre, ces soirées d'information, qui débuteront à 20 heures, se tiendront dans la région agricole du sud de Québec.

Les 3, 4 et 5 novembre, les réunions auront lieu respectivement à la salle de la Coopé-

rative de Plessisville, à la salle de l'école Jean XXIII de Inverness et à la salle de la caserne de police de Thetford-Mines.

Par la suite, les représentants du ministère visiteront les producteurs du comté de Beauce. Les réunions se tiendront à la salle paroissiale de St-Martin, le 9 novembre, à l'école Notre-Dame-du-Rosaire de St-Benoit, le 10, à l'école de Ste-Clotilde, le 11 et à l'école St-Lambert de St-Joseph, le 12.

Les 16, 17, 18 et 19 novembre, les séances se poursuivront dans le comté de Frontenac, soit à la salle paroissiale de St-Méthode, à la salle de la Fabrique de Lambton, à la sal-

le du collège Paul VI de St-Sébastien, ainsi qu'à la salle paroissiale de St-Ludger.

Enfin, les dernières soirées d'information du mois se tiendront dans les paroisses du comté de Dorchester, soit à l'école centrale de Ste-Hénédine, le 23 novembre, à l'école centrale de St-Malachie, le 24, à la salle paroissiale de St-Odilon, le 25, et à la salle Mon Copain, de St-Prosper.

Les autres centres acéricoles de la province recevront la visite des experts du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation au cours du mois de décembre. Les dates et endroits seront publiés en ces pages.

SESSIONS D'ÉTUDE SUR L'INDUSTRIE AVICOLE

QUÉBEC — L'établissement d'un programme uniforme de santé pour la volaille et la dinde a été décidé, à l'occasion du Congrès annuel de la Fédération canadienne des couvoiers et de l'Association des couvoiers américains, tenu récemment à Vancouver.

Trois sous-comités oeuvrant au sein des provinces centra-

les, maritimes et de l'ouest ont été formés pour seconder, dans cette optique, le Comité national des programmes de santé en aviculture.

C'est le Dr Albert Lavallée, directeur du service Vétérinaire du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, qui représentait le Québec à ces assises.

L'I.T.A. de St-Hyacinthe au "Salon"

QUÉBEC — Le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, M. Normand Toupin, vient de confirmer la participation de l'Institut de technologie agricole de St-Hyacinthe au prochain Salon international de l'Agriculture et de l'Alimentation de Montréal.

Cette participation se réalisera par la tenue d'un kiosque d'information, en collaboration avec le Conseil de l'Alimentation du Québec, ainsi que par certaines cliniques horticoles.

Le kiosque offrira aux visiteurs une information complète concernant l'Institut: l'enseignement qu'il dispense, les carrières auxquelles il prépare dans les secteurs agricoles et alimentaires. Des projections favoriseront également la mise en valeur de certains aspects de la technique de l'alimentation.

Les cliniques horticoles permettront de familiariser les intéressés avec la culture des fines herbes à l'intérieur ou à l'extérieur. Des professeurs de l'Institut, spécialisés en horticulture, y dispenseront en outre des conseils sur les soins à donner aux plantes de maison.

Voici d'ailleurs les dates et heures de ces cliniques: samedi, 31 octobre: 19 heures (7 heures p.m.); dimanche, 1er novembre: 19 heures; lundi, 2 novembre: 20 heures 30; mardi, mercredi et jeudi, les 3, 4 et 5 novembre: 14 heures; vendredi, 6 novembre: 19 heures; samedi, 7 novembre: 14 heures.

Le Salon international de l'Agriculture et de l'Alimentation se tiendra cette année du 31 octobre au 8 novembre, Place Bonaventure, à Montréal.

En ce qui le concerne, le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, y mettra principalement l'accent sur les produits laitiers et s'attachera à démontrer aux consommateurs qu'ils sont sains et de qualité.

Amélioration du lait

CAMPAGNE D'ÉDUCATION QUI RAPPORTE DÉJÀ EN GASPÉSIE

QUÉBEC — La campagne d'éducation mise sur pied au cours de l'hiver 1967-68 dans le but d'améliorer la qualité du lait au niveau de la région agricole du Bas-du-Fleuve et de la Gaspésie a permis aux producteurs de ce territoire d'épargner plusieurs milliers de dollars en 1969.

C'est en effet ce que prétendent les vétérinaires qui ont entrepris ce programme éducatif à la suite des résultats décevants d'une enquête effectuée en 1967 sur la qualité du lait dans cette région.

Cette enquête, menée conjointement par le ministère fédéral de la Santé et le service Vétérinaire du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, révélait que 56,37% des producteurs de la région agricole du Bas-du-Fleuve et de la Gaspésie mettaient sur le marché un lait contenant plus de trois millions de bactéries par millilitre, c'est-à-dire, un lait qui aurait pu être refusé par les usines.

L'étude démontrait également que le lait de 50,5% des producteurs contenait plus de

16 milligrammes de sédiments par 16 onces liquides. Enfin, elle révélait que la moitié de la poudre de lait ne rencontrait pas les normes de classement du gouvernement canadien.

Éducation

À la suite de cette étude révélatrice, trois vétérinaires du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, les Drs Marcel Labrie, attaché au bureau régional de Rimouski, Gilbert Dugré et Benoît Lefebvre, respectivement des bureaux locaux de Matane et d'Amqui, décidaient d'entreprendre une véritable campagne d'éducation visant l'amélioration de la qualité du lait.

Ainsi, au cours des saisons hivernales 1967-68 et 1968-69, quelque 3500 producteurs de lait de la région eurent l'occasion d'assister à des cours audio-visuels d'une journée sur le sujet et vingt émissions radiophoniques furent diffusées sur les ondes de quatre stations du territoire. Des cours intensifs — deux séries de trois jours — furent donnés au personnel des usines laitières et

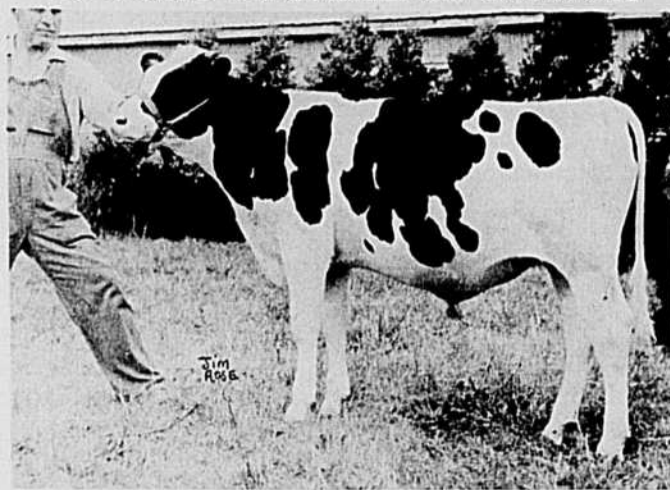
aux ramasseurs de lait et les vétérinaires visitèrent, lorsque possible, les producteurs de lait pour leur fournir les informations additionnelles. Enfin, au cours de l'hiver 1968-69, des cours d'une durée de vingt minutes furent donnés dans vingt centres de diffusion de la région. Ces cours avaient été préalablement enregistrés sur ruban magnétoscopique à la suite d'entente avec l'Office de développement de l'Est du Québec.

Résultats

Les usines laitières de la région qui auparavant n'étaient pas en mesure de vendre aux consommateurs un produit laitier de qualité ont énormément bénéficié de cette campagne d'éducation.

La qualité des produits laitiers a même valu une médaille d'argent à la Coopérative de la Côte Sud et une médaille de bronze à la Coopérative du Bas-St-Laurent, lors de l'exposition internationale de Londres, en 1968. Pour ce produit, elle a aussi obtenu 99,1% au classement du ministère fédéral.

Au Centre d'insémination artificielle



H 116 "CHERRY" LANE RAG APPLE METEOR
Né le 18 décembre 1968

Son père:

DEE ANN RAG APPLE MAPLE
Excellent et Médaille d'Argent pour la Production
Production: (E.M. 2 x 305 Jours)
1,160 filles: Lait Gras %
15,321 559 3,65

Comparaison des contemporaines:
Lait: +910. Gras: +36.

Conformation:
337 filles classifiées: 60% Bonnes Plus et Mieux

Sa mère:

CHERRY LANE LUCIFER SUE
Très Bonne
Age Lait Gras % Jours M.C.R.
2 - 16,065 631 3,93 2 x 305 (173) (186)
3 - 18,446 717 3,89 2 x 305 (180) (191)
4 - 19,740 785 3,98 2 x 305 (176) (191)
5 - 24,986 1,059 4,25 2 x 365 (190) (214)
7 - 23,484 945 4,02 2 x 305 (197) (216)
8 - 24,613 935 3,80 2 x 305 (207) (214)
6 lactations:
135,073 5,444 4,03 (187) (202)

Cours intensifs en gestion

QUÉBEC — Des cours intensifs en gestion et en commercialisation agricole seront donnés du 11 au 16 janvier et du 22 au 27 février prochains, à l'intention des agriculteurs de la région agricole des Cantons de l'Est.

Organisés en collaboration par l'administration régionale du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, le Centre de la Main-d'Oeuvre du Canada, les Commissions scolaires régionales et l'U.C.C., ces cours s'adressent aux membres des Groupes d'Étude en Rentabilité Agricole et aux agriculteurs ayant terminé les quatre premiers blocs des cours de formation agricole professionnelle.

Conçus pour permettre aux exploitants de mettre à jour leurs connaissances, ces cours répondent à un besoin réel devant l'évolution rapide que connaissent les domaines de la gestion et de la commercialisation agricole. S'inscrivant dans l'optique d'un programme permanent de recyclage, on s'attend à ce qu'environ 450 agriculteurs suivent les différentes sessions qu'ils comportent.

À cette occasion, les conseillers en gestion et autres spécialistes agricoles invités discuteront avec les agriculteurs, de programmes de gestion basés sur les ressources agricoles, en fonction des objectifs particuliers des exploitants de la région.

Voyage d'étude

QUÉBEC — Le conseil de gestion agricole de la région de la Mauricie organisera un voyage d'étude dans la région de Québec au profit des membres des groupes d'étude en rentabilité agricole de ce territoire.

Préparé avec la collaboration de l'administration régionale du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, ce voyage permettra aux gestionnaires, de même qu'aux concurrents du concours d'améliorer des productions avicoles qui aimeraient se joindre au groupe, de visiter certaines exploitations spécia-

lisées dans la production avicole.

L'itinéraire prévoit les arrêts à la ferme expérimentale de Deschambault, au Couvoir coopératif de St-Augustin, ainsi qu'à l'Ancienne-Lorette et à Portneuf, pour la visite de deux fermes d'élevage de poulettes démarrées.

Ce voyage est le second du genre organisé dans cette région en faveur des gestionnaires agricoles. Le premier, qui a eu lieu au début du mois à St-Hyacinthe, avait permis aux participants de se familiariser avec quelques aspects de la culture du maïs.

CONTRÔLE D'APTITUDES DES PORCS DE RACE

Les sujets de ces portées seront soumis au "Sondage du gras dorsal" et à la classification au poids vif de 180 à 220 livres.

Nom et adresse de l'éleveur	Identification des parents	Race	Date de naissance	Mâles	Femelles
COUTURE, Alex. Inc., C.P. 336, Québec 8. (Rimouski)	V. Mastio G ABLF-206A T. Couture APDG-9A	Y	26/5/70	3	5
LEBLANC, Philippe, St-Léonard d'Aston, Nicolet.	V. Mastio G ABLF-435Z T. Blanche Island Duchesse LTN-109Z	Y	26/5/70	4	2
PORCHERIE IDÉALE INC., St-Barnabé Nord, St-Maurice.	V. Stonewall ANVJ-4-19-3 T. Proulx Jill Pretty ANVJ-50Z-11-3	H	26/5/70	2	5
BOURQUE, Grégoire, St-Georges, Beauce.	V. Roy-Al AMHC-98Z T. Bourque AMHE-6W	Y	27/5/70	5	4
BOURQUE, Grégoire, St-Georges, Beauce.	V. Roy-Al AMHC-98Z T. Bourque AMHE-11W	Y	27/5/70	2	7
FERME RIQUIER INC., C.P. 699, Richmond.	V. Hi Pockets ANLR-65-1-6 T. Lass HYCA-191Z-8-1	H	28/5/70	2	4
BAILLARGEON, Adolphe, L'Ange-Gardien, Rouville.	V. Porkolator Yankee HHAC-169A T. Baillargeon Lucette AOET-31A	Y	28/5/70	5	4
VILLA ST-ALPHONSE St-Jérôme, Terrebonne.	V. Gorpdale B.S. ALNA-204W T. Mastio N K ABLF-331W	Y	28/5/70	2	4
VILLA ST-ALPHONSE, St-Jérôme, Terrebonne.	V. Bargeddie Chieftain DKPN-40Y T. Mastio N K ABLF-213W	Y	29/5/70	6	6
TURGEON, Christophe, St-Anselme, Dorchester.	V. Trudel Baron ZGJ-113Z T. De La Montagne CNR-138Z	Y	30/5/70	5	7
BOURQUE, Mme Jeannine, St-Georges, Beauce.	V. St-Thomas BYE-180Z T. Bourque J HAME-18Z	L	30/5/70	3	8
CORBEIL, Paul, St-Ignace de Stanbridge, Missi.	V. Vista Acres Ivan JOUZ-11A T. La Martinière Minoune CUGU-174Z	Y	31/5/70	8	2
CORBEIL, Paul, St-Ignace-de-Stanbridge, Missi.	V. Vista Acres Ivan JOUZ-11A T. La Martinière Roberta CUGU-145Z	Y	16/6/70	7	3
ROUSSEAU, Gérard, Ste-Perpétue, Nicolet.	V. Milot C VZI-17A T. Rouslay Island Duchesse ZDW-27Z	Y	16/6/70	5	6
GAUTHIER, René, St-Irénée, Charlevoix.	V. La Martinière Breton CUGU-375Z T. Gauthier AMGW-25Y	Y	16/6/70	5	3
GAUTHIER, Lucien & Fils, St-Thomas d'Aquin, St-Hyacinthe.	V. Knoxford Prince AHTV-20Z T. St-Thomas BYE-188Z	L	17/6/70	6	5
ROUSSEAU, Gérard, Ste-Perpétue, Nicolet.	V. Milot C VZI-17A T. Rouslay Island Duchesse ZDW-44Z	Y	17/6/70	4	5
PROULX, Sylvio, St-Barnabé Nord, St-Maurice.	V. Du Murier JBFF-34A T. Boswell Frigon Dora AOLE-12A	L	17/6/70	3	5
ROUSSEAU, Gérard, Ste-Perpétue, Nicolet.	V. Milot C VZI-17A T. Lafonde Island Duchesse AEHO-102V	Y	18/6/70	6	1
PORCHERIE IDÉALE INC., St-Barnabé Nord, Ste-Maurice.	V. Generation ANVJ-3-16-6 T. Miss Secret ANVJ-5-5-6	H	18/6/70	4	6
PORCHERIE IDÉALE INC., St-Barnabé Nord, Ste-Maurice.	V. Mastio C ABLF-573Z T. Proulx Dolly ANVJ-972Z	Y	18/6/70	5	5
FERME RIQUIER INC., C.P. 699, Richmond.	V. Supreme ANVJ-6-18-6 T. Lass HYCA-236Z-14-9	H	19/6/70	5	4
BOURQUE, Grégoire, St-Georges, Beauce.	V. Roy-Al AMHC-98Z T. Bourque M AMHE-49Y	Y	19/6/70	5	3
PORCHERIE IDÉALE INC., St-Barnabé Nord, St-Maurice.	V. Generation ANVJ-3-16-6 T. Proulx Pretty Doll ANVJ-114A-39-1	H	19/6/70	3	3

Demande croissante d'aliments congelés

Le commerce d'aliments congelés ou surgelés s'accroît constamment d'une année à l'autre.

Ainsi, le volume des ventes d'aliments congelés en Grande-Bretagne a atteint un record de \$416 millions au cours de 1969, selon M. L. Lawrence, président de l'Association nationale des producteurs d'aliments congelés.

Et M. Lawrence d'ajouter: Et nous sommes encore bien en arrière des États-Unis, où la consommation par tête de ces denrées dépasse de cinq fois celle de la Grande-Bretagne.

Toujours en G.-B., on s'attend que les ventes de denrées alimentaires congelées s'élèvent à une valeur d'un milliard de dollars par année. Un tel

niveau des ventes exigera d'ici une dizaine d'années des investissements de l'ordre d'un demi-milliard de dollars... Et que sera-ce aux États-Unis?

C'est l'un des rares produits agricoles canadiens dont les livraisons annuelles à la Grande-Bretagne va en augmentant. Ainsi, nos exportations outre-mer de maïs congelé ont passé de quelque deux millions de livres en 1967 à près de 6 1/2 millions en 1969, cette dernière quantité estimée à quelque 2 1/2 millions de dollars.

Par ailleurs, nos exportations de maïs en conserve vers le même pays ont diminué quelque peu de 1968 à 1969. La valeur totale de nos exportations de maïs sucré en 1969 n'étaient pas loin de totaliser \$3 1/2 millions en 1969.

Guide de production rentable du porc

Le ministère de l'Agriculture du Manitoba vient de publier un certain nombre de principes directeurs à observer pour que la production du porc soit profitable. En voici les plus saillants:

- 16 porcs vendus par truie par année;
- 1 livre de gain pondéral (poids vif) par 3.4 livres d'aliments servis;
- 2,600 livres d'aliments par truie;
- 7 livres de ration appropriée par verrat par jour;
- 3 heures de travail par porc, de la mise-bas au finissage;
- 2 heures de travail par porc, de la gestation au sevrage;
- 1.4 heure de travail par porc de marché pour engraissement;

— produire un porc de sevrage à un coût total inférieur à \$17;

— produire un porc de marché à un coût total inférieur à \$38 par tête.

Le nombre de porcelets auxquels une femelle donne naissance par année. Ainsi, compte tenu de tous les frais, y compris la main-d'œuvre, le coût de revient par porc vivant varie de \$42 pour 12 porcelets par année à \$32.25 pour 20 porcelets annuellement.

La variation correspondante par carcasse de 150 livres: de \$28 à \$21.50.

Lait nature

Résultats du vote connus le 24 novembre

Le résultat du référendum postal décrété par la Régie des Marchés Agricoles en rapport avec le projet de plan conjoint provincial des producteurs de lait détenant un quota de classe 1 sera connu le 24 novembre prochain. Cette date a été fixée par la Régie pour le dépouillement des bulletins secrets.

De nouveaux délais ont retardé d'une semaine l'envoi des bulletins aux quelque 5,800 producteurs. Ceux-ci devaient être expédiés à compter du 24 ou du 26 octobre, mais ils ne pourront l'être avant vendredi cette semaine ou lundi prochain au plus tard. Ce retard, imputable à des changements additionnels au texte du projet de plan conjoint, combiné aux exigences d'une nouvelle impression, est définitivement le dernier, selon un porte-parole de la R.M.A.

Entre temps, les réunions d'information se poursuivent dans le champ en vue de bien faire comprendre aux producteurs intéressés l'urgence et la nécessité d'un plan conjoint provincial. Les responsables affichent en général beaucoup d'optimisme quant à l'issue favorable du vote.

Bois de pulpe

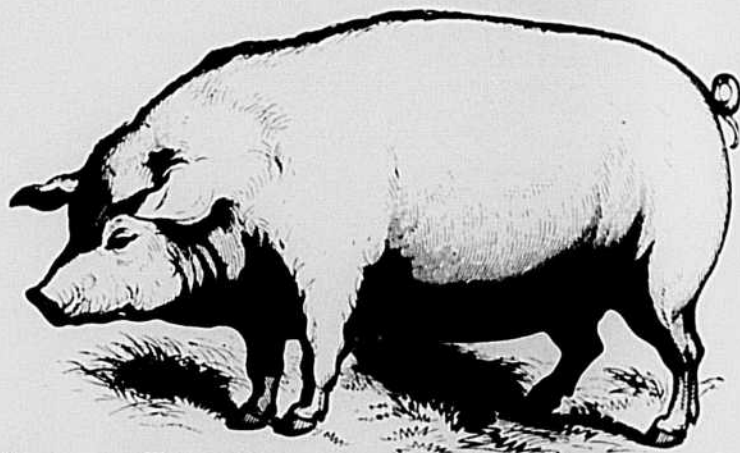
Etude sur les approvisionnements en provenance de régions éloignées

Devant l'obstination farouche des compagnies Consolidated-Bathurst et Domtar à acheter ces dernières années le volume habituel de quelque 50,000 cordes de bois en provenance des régions (plus éloignées) de la Côte-Nord, de Gaspé-Nord et de Rimouski, la Fédération des Producteurs de Bois du Québec s'interroge à l'heure actuelle sur l'issue des négociations 1970.

Avec les années, le problème a eu tendance à se compliquer en raison d'un durcissement de la position des compagnies papetières. Aussi, la Fédération souhaite que le nouveau comité formé par le ministre des Terres et Forêts, M. Kevin Drummond, puisse trouver une solution à long terme à ce problème. Ce comité a pour but d'étudier la provenance

et la répartition des approvisionnements des usines papetières pour ce qui a trait aux bois couverts par les plans conjoints. Selon la Fédération, l'appellation première de comité sur le bois des agriculteurs et des colons est incomplète et devrait être remplacée par celle, plus générale, de boisés privés.

La Fédération considère enfin que ce problème cause des préjudices graves aux producteurs qui sont déjà défavorisés par la mauvaise localisation des usines. Elle espère que le comité pourra trouver des solutions acceptables et qu'il ne soit pas nécessaire de pousser de nouveau les producteurs à la limite de leur patience, comme ce fut le cas l'an dernier, avant de régler le problème.



Le nfz soluble

est le traitement de choix lors du diagnostic de l'entérite diarrhéique

Qu'elle se nomme salmonellose, paratyphoïde, entérite diarrhéique, entérite nécrotique, diarrhée ou dysenterie, cette maladie contagieuse des porcs, est parfois la cause d'un taux de mortalité élevé.

Les bactéries E coli et Salmonelle Cholerasuis, provoquant ces affections, sont détruites rapidement par le nfz soluble[®]. Efficace, rapide et facile d'emploi, le nfz soluble s'utilise en tant que mesure préventive et en tant que traitement. Il suffit de dissoudre 1 livre de nfz soluble dans 40 gallons d'eau et de l'administrer durant une semaine ou plus, si c'est nécessaire.

Il est possible de prévenir et de traiter l'entérite diarrhéique.

Veillez sur la santé de votre troupeau et assurez-vous des bénéfices rapides, en mélangeant le nfz soluble à l'eau de boisson, pour traiter la maladie, aussitôt qu'elle est diagnostiquée.

Ajoutez le nfz soluble à l'eau de boisson. C'est la voie d'introduction la plus rapide, puisque les porcs atteints de diarrhée, souvent n'ont pas d'appétit, mais ils sont assoiffés par la maladie qui les déshydrate et ils doivent compenser la déperdition de l'eau.

Exigez le nfz soluble, stabilisé, d'origine, dont l'efficacité est garantie pendant toute la durée du traitement.

En vente dans toutes les pharmacies ou chez le marchand d'aliments pour le bétail, le nfz soluble, est protégé par un brevet assurant son efficacité et sa stabilité.



NORRAID

MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES

MARQUES DÉPOSÉES

7001F DIVISION DE LA NORWICH PHARMACAL COMPANY LTD. PARIS, CANADA

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

Avis est par les présentes donné que la Régie des marchés agricoles du Québec a reçu de l'Association Coopérative Laitière du Saguenay-Lac St-Jean une demande de permis pour la fabrication de fromage type Jarlsberg dans son usine située à St-Bruno, comté de Lac St-Jean, et qu'une audience publique sera tenue conformément à la loi le 5 novembre 1970, à 1.30 heure p.m., au Motel Universel, 2300 Chemin Ste-Foy à Québec, afin d'entendre ladite demande.

Lors de cette audience, toute personne intéressée pourra se présenter et sera entendue.

Montréal, ce 21 octobre 1970.

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC

par: Me Gilles Le Blanc
Secrétaire.

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

Avis est par les présentes donné que la Régie des marchés agricoles du Québec a reçu de M. Gérard Aubin une demande de permis pour la fabrication de fromage à pâte molle dans son usine située à St-Pierre, Ile d'Orléans, et qu'une audience publique sera tenue conformément à la loi le 5 novembre 1970, à 1h.30 p.m., au Motel Universel, 2300 Chemin Ste-Foy à Québec, afin d'entendre ladite demande.

Lors de cette audience, toute personne intéressée pourra se présenter et sera entendue.

Montréal, ce 21 octobre 1970

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC

Par: Me Gilles Le Blanc
Secrétaire

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

Avis est par les présentes donné que la Régie des marchés agricoles du Québec a reçu de Syndicat Coopératif de Laiterie de Rimouski une demande de permis pour la pasteurisation et la préparation pour la vente de lait nature, lait homogénéisé, lait modifié, breuvage chocolaté et de crème douce, ainsi que pour la fabrication de mélange à crème glacée, de crème glacée, de fromage cheddar, de fromage en grains, de fromage cottage et de yogourt, dans son usine située à Mont-Joli, comté de Matane, et qu'une audience publique sera tenue conformément à la loi le 4 novembre 1970, à 9h.30 a.m., à l'hôtel St-Louis, 214 rue St-Edmond à Rimouski, afin d'entendre ladite demande.

Lors de cette audience, toute personne intéressée pourra se présenter et sera entendue.

Montréal, ce 21 octobre 1970

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC

par: Me Gilles Le Blanc
Secrétaire

Nouveau règlement concernant la publicité

Tel que nous vous l'annonçons la semaine dernière, la Régie des Marchés Agricoles approuvait en date du 30 septembre 1970 un règlement de la Fédération des Producteurs de lait industriel du Québec, concernant un prélevé spécial de 01c le cent livres de lait pour fin de publicité.

Nous reproduisons le texte intégral de la décision de la Régie.

DEVANT LA RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC
siégeant en vertu de la loi des marchés agricoles.

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE LAIT INDUSTRIEL DU QUÉBEC,

requérante.

Sujet: Règlement imposant un prélevé spécial pour fin de publicité.

DÉCISION

VU le règlement adopté par la requérante en vue d'imposer aux producteurs assujettis au plan conjoint des producteurs de lait industriel du Québec un prélevé spécial pour fin de publicité, et stipulant entre autres que:

"Article I:

Chaque producteur assujetti au plan conjoint de lait industriel du Québec est tenu de payer une contribution de 0.01c le cent livres de lait et de 0.003c la livre de gras de crème sur tout le lait et la crème livrés à un marchand de lait."

VU la demande de la requérante adressée à la Régie en vue d'obtenir l'approbation de ce règlement, conformément aux dispositions du plan conjoint:

ATTENDU que les producteurs assujettis au plan conjoint sont déjà tenus de payer une contribution de 0.02c le cent livres de lait ou de 0.006c la livre de gras pour l'administration du plan;

ATTENDU que la Régie a communiqué cette requête à la Coopérative fédérée de Québec, groupement de producteurs accrédité, pour qu'elle ait l'occasion de se faire entendre;

ATTENDU que la Coopérative fédérée de Québec s'est présentée à l'audience tenue par la Régie pour y faire ses représentations et qu'elle y a déposé un mémoire;

ATTENDU que la Coopérative "reconnait que la publicité est un des moyens efficaces d'augmenter la consommation des produits laitiers et ..." qu'on doive y consacrer des sommes accrues;

ATTENDU toutefois que la Coopérative ne croit pas justifié le paiement d'une somme additionnelle à cette fin parce qu'elle est d'opinion que la transaction du 7 août 1969, intervenue entre elle et la requérante, comprend "le principe d'une contribution pour la publicité puisée à même le prélevé de deux cents ...";

ATTENDU que la Régie a demandé aux parties de tenter d'en arriver à une entente à ce sujet, mettant à leur disposition le même conciliateur qui a collaboré à la transaction précitée du 7 août 1969;

ATTENDU que ce dernier nous a fait rapport qu'il n'a pu réussir, après avoir rencontré les représentants délégués par la requérante et la Coopérative, à les convaincre de conclure une entente;

CHAÎNES DE SCIES MÉCANIQUES ET ACCESSOIRES

provenant du plus important
entrepôt d'accessoires
pour scies mécaniques en
Amérique du Nord

CHAÎNE de 12"-14"	\$9.50
et PIGNON	\$11.50
CHAÎNE de 15"-16"	\$10.50
et PIGNON	\$12.50
CHAÎNE de 17"-20"	\$12.50
et PIGNON	\$14.50
CHAÎNE de 21"-24"	\$15.00
et PIGNON	\$17.00
CHAÎNE de 25"-28"	\$17.50
et PIGNON	\$19.50

Plus taxe provinciale 8%

S.V.P. mentionner le modèle et la marque de scie.

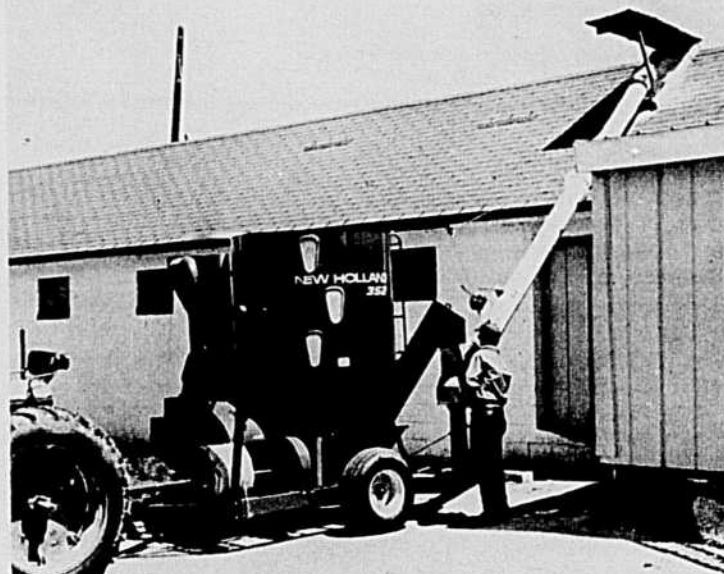
ENTREPOT du MANUFACTURIER
Dépt. Q1 a/s Casler 40, Ste-Foy
Québec 10, P.Q.

Bureau et Entrepôt
1257, 14e Avenue Ouest,
Charny, P.Q. — 832-0593

TOUTES MARCHANDISES
GARANTIES SANS CONDITION.
PAIEMENT COMPTANT AVEC

LA COMMANDE OU SUR LIVRAISON.

Demandez notre catalogue gratuit,
prix spéciaux pour achats en grande quantité.



La nouvelle tarière de déchargement New Holland à diamètre de 8" décharge le broyeur-mélangeur de modèle 352 environ 50% plus vite que le modèle concurrent. La longue portée de la tarière réglable facultative de 17' atteint le coffre en vrac au-dessus du salon de traite.

ATTENDU que la transaction du 7 août 1969 ne prévoit en aucune façon que la contribution de 0.02c le cent livres de lait qui y est prévue comporte une somme pour fin de publicité;

ATTENDU que les surplus considérables de produits laitiers au Québec et au Canada, ainsi que la diminution de la consommation de ces produits, plus particulièrement au Québec, nécessite un programme de publicité important et à la mesure des besoins pressants;

ATTENDU que les producteurs de la plupart des autres provinces contribuent déjà à un programme de publicité administré par une agence nationale;

ATTENDU que le texte du règlement stipule que cette contribution spéciale doit être remise à une telle agence, ou à tout autre organisme accrédité par la Régie et qui utilisera cette somme pour fin de publicité;

ATTENDU que les producteurs ont eux-mêmes décidé, par leur organisme légalement constitué et mandaté, de percevoir cette contribution spéciale et de la consacrer à la publicité et à la promotion de la vente de leur produit;

ATTENDU que l'article 8 de la section XI du plan conjoint prévoit la possibilité pour la Fédération requérante d'édicter un règlement à cette fin;

ATTENDU que la Régie a étudié toutes les représentations qui lui ont été faites, et qu'elle n'y trouve aucun motif valable de ne pas recevoir la demande de la requérante;

EN CONSÉQUENCE, la Régie approuve le règlement conjoint adopté par la requérante lors d'une assemblée tenue les 22 et 23 avril 1970.

Montréal, ce 30 septembre 1970.

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC

Par: Me Gilles Le Blanc,
secrétaire.

Conséquemment à cette décision, la Régie a modifié le règlement concernant le prélèvement de la contribution due par le producteur pour l'administration du plan conjoint en adaptant le titre du règlement et en ajoutant un article obligeant les marchands de lait à retenir la contribution spéciale pour fin de publicité. La Régie a également fixé l'entrée en vigueur de ces modifications pour le 1er novembre 1970.

Nous publierons dans un prochain numéro du point sur ... les modifications apportées à ce règlement par la Régie ainsi que le texte du nouveau règlement adopté par la Fédération.

Framboises vendues 22 cents la livre

Les prix payables aux producteurs de framboises cette année en Colombie-Britannique ont été fixés à 22 cents la livre au minimum, d'après un communiqué en provenance de Victoria.

Il s'agit évidemment du prix des framboises acheminées vers les usines de transformation, ce qui correspond à 90% environ de la production totale de cette province.

D'après un premier rapport, on estime à 5,715 tonnes la production totale de framboises en C.-B. cette année, soit une baisse de 18% par rapport aux 7,000 tonnes prévues au début de la saison de croissance et 16% de moins qu'en 1969.

Fraises mexicaines

Dans les deux États voisins d'outre-frontière (Washington et Oregon), ce sont les fraises qui ont eu à souffrir de la chaleur au moment de la cueillette: la production de ces deux États est tombée de 35,000 tonnes à 32,000 tonnes.

Mais cette réduction ne serait pas la principale cause de ce qu'on a appelé l'état quasi désastreux de la récolte de framboise dans la zone Oregon-Washington. D'après le gérant de l'Association des producteurs, c'est la venue de 52,000 tonnes de ce petit fruit, originaires du Mexique, qui ont complètement bouleversé la structure des prix aux États-Unis.

C'est ainsi qu'on est parfois victime des lois sacro-saintes de l'offre et de la demande.



Assurances U.C.C. est heureuse de vous présenter Monsieur Claude PINSONNEAULT qui s'est particulièrement signalé par la qualité de ses services à la clientèle. Ses bureaux sont situés à: 8731 rue Vernante, Ville d'Anjou, P.Q.

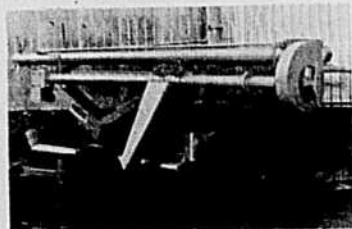
NOUVEAU!
RÉVOLUTIONNAIRE!

H. Vincent Inc.

SYSTÈME POUR L'ÉPANDAGE DU FUMIER



ÉPANDÉUR À PURIN
En plus d'épandre du purin de fumier, l'épandeur "Vincent" transforme le fumier solide en un purin très fluide.



POMPE À PURIN "agitateur"
Peut agiter le purin de porcherie dans une fosse de plus de 40 x 40 pieds. Sert aussi à remplir l'épandeur à purin ou à vider la fosse. Son système de maintenance est entièrement hydraulique et adaptable à tout tracteur.



H. VINCENT INC.

St-Valérien, Cte Shefford, Québec.
549-2212-2213-2321

Nom _____
Adresse _____ Tel. _____
R.R. No. _____ Comté _____ Prov. _____

Écureur
 Pompe
 Épandeur



L'ÉTIQUETAGE

POUR

L'ENTRETIEN

DES TEXTILES

BROCHURE GRATUITE

On peut se procurer une brochure en couleurs où figurent diverses combinaisons de symboles d'entretien, en s'adressant à :

Le consommateur
Case postale 99
Ottawa, Canada

Demandez la brochure intitulée "L'étiquetage pour l'entretien des textiles".

Depuis nombre d'années, la détérioration des tissus est la bête noire des consommateurs. Il arrive parfois que les couleurs déteignent, que les vêtements rétrécissent ou que la chaleur abîme les étoffes. Les frais qu'occasionne aux consommateurs cette détérioration sont considérables. Les services de nettoyage à sec et de buanderie doivent aussi encourir la colère des clients et des frais inutiles en raison de l'endommagement des tissus. Parfois, c'est le tissu lui-même qui est défectueux, mais il arrive trop souvent que l'étoffe est abîmée parce qu'on n'emploie pas le bon procédé de lavage, de nettoyage ou de repassage. Ces procédés doivent convenir aux fibres des tissus ainsi qu'à la construction et à l'appât de ceux-ci. Dans la plupart des cas, les consommateurs abîment les vêtements parce qu'ils ne connaissent pas la bonne façon de les manipuler.

Le ministère de la Consommation et des Corporations a rendu publique une importante mesure qui assure l'amélioration de l'étiquetage d'entretien. Il s'agit d'une méthode d'étiquetage explicatif figurant sur le vêtement même et indiquant au consommateur la façon d'effectuer la remise en état de l'article sans endommager les tissus.

La méthode est fondée sur cinq symboles de base dont chacun représente un procédé fondamental d'entretien. Les cinq symboles sont les suivants: une CUVE À LESSIVE représente le lavage; un TRIANGLE, le blanchiment; un CARRÉ, le séchage; un FER À REPASSER, le repassage ou le pressage; un CERCLE, le nettoyage à sec.

Le nouveau régime d'étiquetage ne s'imposera pas à l'attention du public du jour au lendemain, mais entre-temps, le consommateur devrait se renseigner sur la méthode des symboles. Dès l'apparition des étiquettes d'entretien, le consommateur devra faire comprendre aux détaillants qu'il tient à avoir des vêtements qui affichent les symboles en question.

Histoire de femmes



Montréal n'est pas ville assiégée...

Un vent de folie souffle sur le pays. Les esprits sont à ce point bouleversés qu'on ne sait plus où peut loger le bon sens. Ce qui semble être dans les circonstances de la plus élémentaire prudence: un silence compréhensif, est trop souvent troublé par les déclarations les plus folichonnes. Les gens qui n'ont d'autres sources de renseignements que la radio, la télévision et certains journaux à sensation peuvent facilement croire que Montréal est devenue une ville assiégée. Rien n'est plus faux.

L'apparence extérieure de la vie n'est point du tout bouleversée. Il faut vraiment chercher les soldats pour les apercevoir. Ils sont de faction à certains endroits stratégiques, mais n'interviennent absolument pas dans la vie ordinaire de l'homme moyen. Les gens de la Beauce ou de la Gaspésie qui projetaient de venir à Montréal ces semaines-ci n'ont aucune raison de surseoir à leur visite. Au moment où ces lignes sont écrites, "l'ordre règne à Montréal." Et rien ne semble indiquer que cela puisse changer à brève échéance.

Les gens de bonne volonté sont prêts à donner un chèque en blanc au gouvernement pour rétablir la sécurité entière de l'Etat, avec tous les risques que cela comporte. Mais l'horreur qui nous submerge ne doit pas faire oublier les inconvénients réels qui à long terme pourraient résulter d'une pareille situation.

Nous n'étions vraiment pas prêts à affronter des événements aussi terribles. Il ne sert à rien de nous culpabiliser collectivement. C'est bien inutile. Mais essayer de continuer de vivre et d'agir avec calme et pondération. Nos enfants qui depuis quelques jours entendent le vrombissement des hélicoptères attendent de nous plus que jamais de la retenue dans nos propos et de la lucidité dans nos décisions.

Rosaline Désilets-Ledoux

Nos manteaux rallongent

Pendant des années, nous avons raccourci nos vêtements ou transformé nos robes larges en robes étroites. La mode, cet hiver, semble vouloir se fixer dans une bonne longueur. Nous voici donc, si nous voulons la suivre, devant des transformations qui à première vue ne semblent pas bien faciles.

Rallonger d'une bonne longueur c'est le plus souvent ajouter un autre tissu; il faut donc choisir celui-ci le mieux possible. Dans les tissus unis de teinte classique, il peut être possible de trouver presque le tissu du manteau, par exemple une flanelle grise, un lainage marine. Mais pour les autres tissus, mieux vaut nettement choisir un genre très différent, un écossais par exemple.

On peut avoir une jolie réussite avec un uni clair et un écossais pastel dont il existe de nombreux modèles dans les dernières collections.

Modèle 3

Cette transformation peut très bien convenir à un manteau vraiment très court, un rallongement avec un autre tissu serait inesthétique. Pour ce modèle, remplacer le bas du manteau par un écossais dans les mêmes tons. Col du même tissu.

Modèle 4

Pour ce manteau, une sorte d'empèchement prenant la taille sur une hauteur de 8 pouces environ assure la longueur supplémentaire. Ce modèle ne peut être valable que si le manteau n'a pas de poches ou des poches appliquées qu'il est possible de déplacer.

Si vous rallongez un vêtement

Que vous ayez envie tout à coup d'être un peu moins court-vêtue, qu'une robe ait légèrement diminué au lavage ou à la teinture ou qu'un enfant ayant grandi, ses vêtements se révèlent trop courts, autant de raisons d'avoir à "rallonger". La transformation sera facile si vous avez eu la sagesse de prévoir un assez large ourlet.

Cependant, un écueil va probablement se révéler: l'ancienne pliure va se trouver sur l'endroit, un peu plus haut que le bord et il y a bien des chances pour qu'elle soit marquée à la fois par un relief et par une légère trace de salissure et c'est elle qui révélera, de façon disgracieuse, l'opération d'allongement. Il faudra donc lui donner tous vos soins.

Après avoir décousu l'ourlet, en prenant garde de ne pas couper le tissu ni en arracher les fils, mettez la pliure bien à plat sur une planche et nettoyez-la selon la nature du tissu par brossage, éponge humide ou chiffon imbibé d'eau ammoniacale s'il s'agit d'un tissu de laine.

Sur l'envers se sont déposées, à l'endroit de la pliure, poussière et bourre d'étoffe;

brossez soigneusement et grattez avec l'ongle pour faire disparaître toute trace qui se manifesterait sur l'endroit par un relief.

Repassez très longuement et patiemment à la pattemouille. Alors seulement, vous pourrez faire le nouvel ourlet à la longueur voulue. Les précautions sont les mêmes s'il s'agit de rallonger les manches.

Faut-il repasser humide?

Le repassage de la plupart des pièces est plus efficace s'il s'accompagne d'une certaine humidité. Cette humidité peut être obtenue de trois manières:

- par un fer à vapeur,
- par une pattemouille,
- par l'humidité du tissu lui-même.

Pour les repassages délicats, lainages par exemple, il est toujours préférable d'utiliser la pattemouille.

Il ne faut jamais mouiller par aspersion les objets de soie. On peut, soit utiliser la pattemouille, soit les envelopper dans une serviette mouillée et essorée.

Lorsque l'humidité vient du tissu lui-même, il pourrait sembler logique de le repasser simplement quand il n'est pas tout à fait sec. Ce n'est pas toujours la meilleure méthode, surtout s'il a séché suspendu à un fil. En effet, certaines parties peuvent être trop sèches (celles qui se trouvent près de la corde à linge, car l'humidité a tendance à s'écouler vers le bas) tandis que d'autres par exemple) seront encore trop humides.

Mieux vaut donc humidifier en aspergeant largement toute la pièce et en la roulant serré pour bien répartir l'humidité.

Il est bon de laisser reposer un moment le linge humidifié en enfermant les pièces fragiles ou très minces dans un torchon propre, mais cette attente ne doit pas être trop longue et, surtout, il ne faut jamais ranger le linge ainsi.



Modèle 1

Pour un manteau de forme droite, une large bande de fourrure à longs poils dans le bas. Ces bandes de fourrure synthétique sont vendues en plusieurs largeurs. Pour rappeler la transformation, petit col droit et poignets, bande

cachant le boutonnage en même fourrure.

Modèle 2

Une découpe partant du col remplace la bande de boutonnage et s'élargit vers le bas. Le col est de même tissu que la découpe.



Mon nez dans votre cuisine

Petite portion attise petit appétit...

Gâteau hollandais aux pommes



Garniture

- 2 t. de flocons de maïs ou
- 1/2 t. de miettes de flocons de maïs
- 1/4 t. de farine courante tout usage pré-tamisée
- 1/2 t. de sucre brun
- 2 c. à thé de cannelle moulue
- 1/4 t. de beurre, en crème

Pâte

- 1 1/2 t. de farine courante tout usage pré-tamisée
- 2 c. à thé de poudre à pâte
- 1/2 c. à thé de sel
- 1/2 t. de beurre ou de margarine courante, en crème
- 1/4 t. de sucre granulé
- 2 oeufs
- 1/2 t. de lait
- 1 t. de pommes pelées hachées fines

Si vous adoptez cette recette, réduisez les flocons de maïs en miettes fines. Mélangez-les avec la farine, le sucre brun et la cannelle. Puis incorporez la margarine ou le beurre. Le mélange doit avoir un aspect rugueux. Déposez-en la moitié au fond d'un plat beurré et rond de 15 pouces, ou d'un moule de 9 x 9 x 2". Mettez de côté.

Tamisez ensemble la farine, la poudre à pâte et le sel. Dans un autre bol, défaites le beurre en crème avec le sucre. Travaillez le mélange, jusqu'à ce qu'il soit bien léger. Ajoutez alors les oeufs. Mélangez bien. Puis incorporez le lait et les ingrédients secs, alternativement. Ajoutez ensuite les pommes. Mélangez de nouveau. Versez enfin uniformément sur la garniture, et recouvrez avec le reste de la garniture en pressant la pâte légèrement.

Faites cuire à four modéré (350°) environ 50 minutes, ou jusqu'à ce que vous puissiez piquer un cure-dents et le retirer parfaitement propre. Servez chaud, avec de la crème fouettée ou toute autre garniture fouettée. 12 portions de 3 x 2 1/4"

Bien des mamans, habituées aux appétits d'adultes, surestiment les besoins alimentaires de leurs plus petits. Vouloir obliger un enfant à manger apporte rarement le résultat escompté. L'enfant se rebiffe. Les parents insistent et se fâchent. L'enfant est bouleversé. Il a encore moins envie de manger. Si la scène se produit souvent, il développe devant les aliments des réactions négatives et de mauvaises habitudes alimentaires.

Tous les spécialistes en alimentation pour enfants accordent une grande importance à l'atmosphère des repas. Elle doit être calme, joyeuse et amicale. Les disputes, les gronderies et les remarques sur les habitudes alimentaires de l'enfant sont à éviter.

Au lieu de décourager un enfant avec des portions trop grosses, donnez-lui plutôt un peu de tout, et permettez-lui de répéter s'il le désire. Quand un enfant flâne devant son assiette, c'est qu'il n'a pas faim; et il est inutile d'insister. S'il refuse tout simplement de manger, assurez-vous qu'il n'est pas malade et qu'il ne pourra pas se gaver de sucreries après le repas. Au prochain repas, s'il est toujours à jeun, il aura sûrement meilleur appétit et montrera plus d'enthousiasme.

Encouragez votre enfant à goûter à tout et à exprimer ses préférences. S'il n'aime pas un légume, laissez-le en choisir un autre. Amenez-le à l'épicerie, laissez-le sélectionner certains mets. Vous l'habituez ainsi à l'art de choisir les aliments.

Rappelez-vous que les goûts alimentaires des enfants apparaissent et disparaissent tout aussi vite que les larmes. Un mets refusé aujourd'hui peut très bien être accepté demain.

Ne vous inquiétez pas de certains caprices. Ils s'éclipseront d'eux-mêmes. Si l'enfant veut manger la même chose trois jours de suite, laissez-le faire, en autant que son régime respecte un certain équilibre alimentaire. S'il désire un burger pour le petit déjeuner et un bol de flocons de maïs pour le dîner, ne cherchez pas à l'en dissuader.

Si l'enfant ne se sent pas forcé d'adopter un régime alimentaire strict, ses habitudes seront bien vite celles du reste de la famille. Le meilleur conseil, c'est encore de donner vous-même l'exemple. Préparez des repas bien équilibrés, à des heures régulières, dans une atmosphère de détente, et l'enfant voudra y prendre part.

Mangeons bien, nous mourrons... minces.

L'alimentation de la future maman

Carole Piche-Dugas, *

La maternité est sans contredit une expérience unique, contribuant grandement à l'épanouissement physique et psychologique de la femme. Durant cette période, toute femme se doit d'apporter à sa santé les attentions nécessaires pour connaître une grossesse heureuse. Mais parmi tous les soins de maternité, il en est un qui revêt une importance toute particulière: c'est l'alimentation de la future maman.

Le régime alimentaire prénatal exerce une grande influence, non seulement sur l'évolution de la grossesse, mais également sur les facilités d'accouchement et la condition du bébé à la naissance. Meilleur il sera, meilleur sera l'état de la mère et de l'enfant.

Il ne faudrait pourtant pas croire qu'il existe des aliments-miracles qui assurent automatiquement une bonne condition physique. Le secret d'une bonne alimentation pendant la grossesse réside plutôt dans

la variété des aliments. C'est en s'assurant d'un ensemble le plus équilibré possible des divers aliments que la mère peut répondre à des besoins considérablement accrus. Il est bien connu que la dernière période de la grossesse exige une plus grande consommation d'aliments, ce qui entraîne une forte augmentation de poids.

Durant ces neuf mois, les tissus de la mère et de l'enfant se développent rapidement; la mère a donc besoin d'un apport généreux de protéines animales et végétales. Elle les trouvera surtout dans le lait, les oeufs, le fromage, les légumes, la viande et le poisson. Pourtant, il est préférable d'éviter les mets trop gras ou épicés qui causent souvent des troubles digestifs. Les sucres constituent un apport supplémentaire de calories qui ne doivent pas remplacer les aliments essentiels.

La femme enceinte a besoin de beaucoup de sels minéraux,

Dites-moi docteur

Ce qu'il faut savoir de L'APPENDICITE d'un enfant

— Docteur, je dois vous faire un aveu. J'ai toujours peur de l'appendicite. Toutes les fois que ma petite Monique a un peu mal au ventre, je m'imagine que c'est cela.

— Il ne faut pas avoir des obsessions de ce genre. Vous connaissez les symptômes de la crise d'appendicite, n'est-ce pas?

— Je sais qu'il y a la douleur, la fièvre, les nausées...

— Et aussi la constipation, ne l'oubliez pas! Lorsque un

dicite gangréneuse — souvent mortelle, hélas.

— Il ne faut donc pas intervenir?

— Non, il faut seulement laisser l'enfant au lit, à la diète, avec un sac de glace sur le ventre, et appeler le médecin.

— L'appendicite se présente toujours de la même manière?

— L'appendicite aiguë, oui. Mais il existe aussi des appendicites chroniques, se manifestant par des troubles digestifs plus ou moins mar-



enfant est constipé, qu'il se plaint d'avoir mal au ventre et mal au coeur, lorsque en outre il a de la fièvre, on peut à bon droit suspecter une crise d'appendicite.

— Et que faut-il faire en pareil cas?

— Je vais vous dire d'abord ce qu'il ne faut PAS faire — et que malheureusement on fait trop souvent: essayer de libérer l'intestin au moyen d'un laxatif. Les purges, heureusement, son moins à la mode, mais naguère encore, devant les symptômes dont je vous parle, la mère croyait bien faire en administrant au petit malade une bonne dose de laxatif violent. C'est ainsi qu'on provoquait une appen-

qués: constipation, langue sale, mauvaise haleine — parfois petites crises douloureuses qui cessent d'elles-mêmes au bout d'un moment. Dans ce cas, la seule chose à faire est d'opérer l'enfant avant que survienne une crise plus grave.

— Ne serait-il pas plus prudent d'enlever l'appendice sans attendre tous ces ennuis?

— On peut le faire, en effet. Mais à quoi bon imposer une intervention chirurgicale à un enfant qui ne présente aucun trouble? Si un enfant se porte bien, s'il digère normalement, va à la selle de façon régulière, il n'y a pas lieu de trembler à l'avance au sujet d'un incident qui ne se produira peut-être jamais.

surtout de fer et de calcium. Les fruits et les légumes les lui apportent. Mais son alimentation des derniers mois doit être étroitement surveillée, car un excès de sodium provoque une rétention d'eau dommageable à sa santé. C'est pourquoi les médecins recommandent souvent de diminuer beaucoup l'ingestion de sel dans les aliments.

Enfin, il faut porter une attention toute spéciale aux vitamines C et D; on peut s'assurer de les inclure dans le régime en prenant chaque

jour des agrumes, des tomates ou du jus de pomme vitaminé. Enfin, on ajoute sous forme de médicaments 400 Unités Internationales de vitamine D, afin d'aider à l'utilisation du Calcium et du Phosphore.

Les quelques points que nous venons de décrire suffiront, s'ils sont bien respectés à assurer à la mère autant qu'à l'enfant, un bon état nutritionnel, gage d'une grossesse et d'une naissance heureuses.

COURTES-POINTES

Françoise Gaudet-Smet présente un album de 30 modèles de courtes-pointes, dont 20 patrons à grandeur de neuf pouces, à découper, avec indications précises du nombre de morceaux à tailler. 8 pièces murales en couleurs. \$2 l'exemplaire.

Créations Claire-Vallée,
Saint-Sylvestre (Nicolet)

Inclus \$2 en mandat postal pour l'album Courtes-Pointes de Françoise Gaudet-Smet.

Nom

Adresse



RADIO-TÉLÉVISION pour les grands et les petits



D'Ovila à Olivier

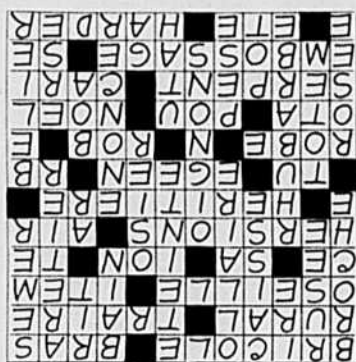
Le choix d'Ovila Duval, comme chef de la famille terrienne pour 1970 est on ne peut plus heureux. Les Travaux et les Jours ont voulu avec raison, souligner l'événement. La famille Duval a d'ailleurs reçu dans tous les médias d'information plus de publicité qu'aucune autre auparavant. C'est quand même significatif. A une époque où l'on s'ingénie partout à décourager l'exploitant agricole, l'exemple de la réussite de la famille Duval peut être stimulante, pour tous ceux qui croient encore à la discipline et au travail. Il est toujours vrai cet axiome qui veut que la terre ne vive que des vertus qu'elle engendre.

Nos trois apôtres nouveau style "Pierre, Jean, Jacques" ont connu une bonne soirée à l'antenne de Radio-Canada, samedi soir dernier. On pouvait trouver que l'émission manquait d'u-

nité, les trois animateurs n'échangeant point entre eux, c'était plutôt une suite de tableaux, sans beaucoup de rapport les uns avec les autres. Mais il y eut de bons moments, ainsi ceux où Jean Mathieu refit pour la télévision son numéro de politicien à la bêtise sublime et les minutes exquises pendant lesquelles Nana Mouskouri chanta avec son émotion contenue "Un Canadien errant". Dans les circonstances, ce poème pourtant archi-connu prenait une dimension poignante.

Décidément, même avec la meilleure volonté du monde, on ne peut parvenir à arracher un rire, à la "Branche d'Olivier". C'est plutôt une farce sinistre. Si l'on tient compte de tous les excellents comédiens et comédiennes qui viennent faire leur apparition à cette platitude. Le réalisateur Guy Hoffman à défaut de pouvoir s'arracher les cheveux de désespoir pourrait consulter ses astres favoris pour y dénicher l'étoile de première grandeur qui viendrait faire oublier le terne de son ciel.

Marie-Stéphane



Télévision Agricole à Radio Canada

LES QUATRE SAISONS Samedi, 31 octobre, 13h00

Le petit Paradis Terrestre qu'est la Péninsule Niagara, en Ontario, possède le privilège très rare au Canada de produire des pêches succulentes. Une station de recherche spéciale s'emploie à surveiller tous les aspects de cette production. Aux "Quatre Saisons" du 31 octobre, à 13 h 00, Alphonse Gauthier nous amènera visiter les plantations de pêches de cette région des Chutes Niagara.

LES TRAVAUX ET LES JOURS

Dimanche, 1er novembre,
16h00 (par exception)

La région agricole no 7 composée des comtés Vaudreuil Soulanges, Huntingdon, Beauharnois, Châteauguay, Napierville, St-Jean et Laprairie possède un climat et une variété de sols les plus propices à l'agriculture. Bien que les cultures et les élevages y soient des plus diversifiés, sa plus grande vocation est horticole et à elles seules, ses 50,000 acres de terre noire en sont la première preuve. Aux portes de Montréal et des États-Unis, l'avenir de cette région agricole ne fait plus aucun doute.

À l'émission "Les Travaux et les Jours" du 1er novembre, télévisée exceptionnellement à 16 h 00 à cause du football, Germain Lefebvre nous en fera une brève description.

À la radio — CBF 690 LA SEMAINE VERTE

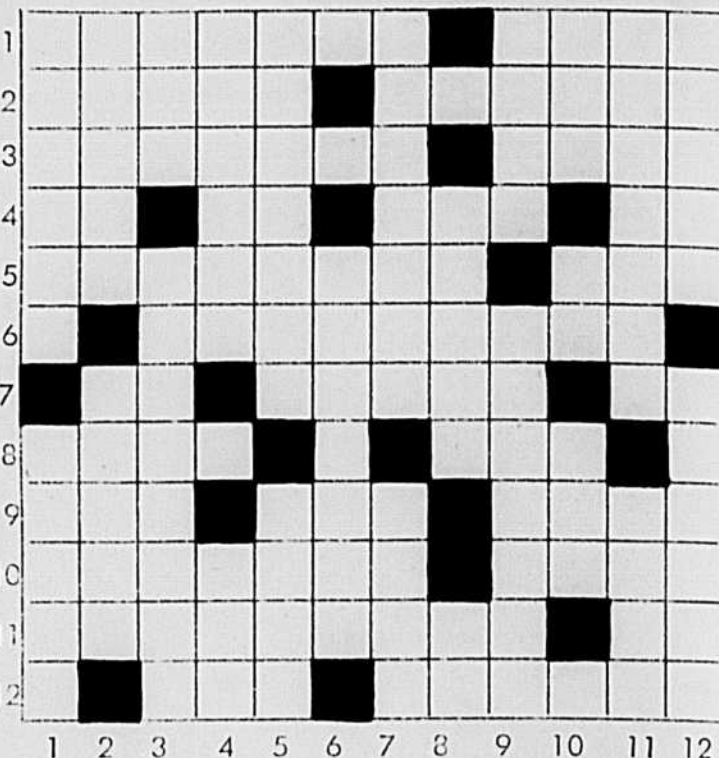
Tous les samedis matins
— 8h.10 à 9h.00 —

Samedi 31 octobre

Reportage sur la Famille Terrienne 1970 — M. Ovila Duval de Nicolet. Résumé des nouvelles de la semaine. Chronique sur notre folklore avec le professeur Jean-Claude Dupont, de l'Université Laval.

Sujet: La langue des actes notariés. Deux chroniques de technique agricole: L'élevage des bovins de boucherie avec M. Lucien Fournier, agronome. La fertilisation d'automne avec M. Jean Leclerc agronome.

LES MOTS CROISÉS DE "LA TERRE"



HORIZONTALEMENT

- Partie du harnais qui s'attache au poitrail. - Un membre.
- De la campagne. - Tirer le lait des vaches.
- Plante potagère à feuilles comestibles. - En outre, de plus.
- Cérium. - A lui. - Atome électrisé. - Tellure.
- Passions la herse sur un sol. - Atmosphère.
- Celle qui est appelée par la loi à recevoir une succession d'un parent.
- Familièrement. - Qui a rapport aux peuples de la mer Egée. - Rubidium.
- Vêtement féminin. - Suc épuré d'un fruit cuit, épaissi jusqu'à consistance de miel.
- Enlève. - Insecte sans ailes. - La Nativité.
- Reptile sans membres, se déplaçant par reptation. - Épice composée de piment, de curcuma, etc.
- Action d'emboîser un navire. - Sélénium.
- Saison. - Attacher les chiens par quatre ou par six, avec la harde.

VERTICALEMENT

- Tige de fer pour faire rôtir la viande. - Ensemble de fines gouttelettes produites par la condensation de la vapeur d'eau atmosphérique, à la fin de la nuit, sur des objets en plein air.
- Astucieuse. - Ancêtre des animaux.
- Colère. - Plante vivace à racines et à tiges laxatives.
- Coffre de bois servant à divers usages. - Montant des enjeux.
- Se dit d'une espèce de serpentine facile à tailler. - Détermine le poids.
- Plante potagère (plur).
- Qui a perdu son éclat, sa vivacité (fém). - Un des États unis d'Amérique.
- Esèce de saule. - Gallium.
- Immersion du corps dans l'eau. - Exposer, formuler.
- D'un verbe gai. - Altesse Royale. - Gros serpent.
- Ligne saillante d'un comble, formée par l'intersection latérale de deux pans de couverture. - Anneau de cordage.
- Mettre en terre pour germer. - Mouton mâle.

IMPORTANT

La cuisson sera un plaisir pour vous avec
"ENGEDURA"
La **LEVURE** - sèche - à effet rapide

QUI SE CONSERVE
INDEFINIMENT
Si votre épicer ne la vend pas,
COMMANDEZ PAR LA POSTE

Boîte de 1 1/4 once. 0.35
Boîte de 4 onces. 0.70
Les 2 ci-dessus
pour seulement. 1.00
Boîte de 8 onces. 1.30

Frais de poste payés

S.V.P. nous donner le nom de votre épicer.
Ecrire vos nom et adresse en lettres moulées.

EDWARD AGENCIES LTD.
P.O. BOX 1558,
Winnipeg 1, Manitoba.

LES FILMS À LA TV DU 1er AU 7 NOVEMBRE 1970

MONTREAL

Lang. C.B.T.

DIMANCHE, 1er NOVEMBRE

11 h. 30 — LE SILENCE EST D'OR (2) — Fr. 1947. Comédie de R. Clair avec Maurice Chevalier et François Perrier. — Un quinquagénaire enseigne à un jeune homme la technique de la séduction.

LUNDI, 2 NOVEMBRE

11 h. 15 a.m. — D'HOMME À HOMMES (4) — Fr. 1948. Film biographique de Christian-Jaque avec Jean-Louis Barrault et Bernard Blier. — Pour venir en aide aux blessés de guerre, Henri Dunant est amené à fonder la Croix-Rouge. — 1 h. — YANCO (4) — Mex. 1960. Conte poétique de S. Gonzales avec Ricardo Ancona et Jesus Medina. — Un petit Mexicain qui manifeste des aptitudes remarquables pour le violon est victime de la superstition des villageois. — 11 h. 30 — LE DESSOUS DES CARTES (6) — Fr. 1947. Drame de A. Cayatte avec Serge Reggiani et Madeleine Solagne. — Une femme cupide, cause du suicide de son mari, emploie tous les moyens pour toucher l'assurance. — 1 h. 20 a.m. — COUP DE MAÎTRE AU SERVICE DE SA MAJESTÉ BRITANNIQUE (5) — It. 1966. Drame policier de M. Lupo avec Richard Harrison et Adolfo Celli. — Par suite de sa ressemblance avec le directeur d'un service de sécurité, un acteur est engagé par un gang qui prépare un vol.

MARDI, 3 NOVEMBRE

11 h. 15 a.m. — PRIMA VERA (3) — It. 1949. Comédie de R. Castellani avec Mario Angelotti et Elena Varzi. — Un jeune homme volage est accusé de bigamie.

MERCREDI, 4 NOVEMBRE

11 h. 15 a.m. — LA BELLE OTERO (4) — Fr. 1954. Biographie romancée de R. Pottier avec Maria Félix et Louis Seigner. — Les débuts et les années de gloire d'une chanteuse espagnole. — 1 h. — RESPONSABILITÉ LIMITÉE (5) — It. 1957. Drame psychologique de T. Vassile avec Carlo Ninchi et Isa Miranda. — Un juge se trouve placé devant un dilemme affreux le jour où il apprend que son fils a commis un meurtre. — 8 h. — LE CARDINAL (4) — E.U. 1963. Drame de O. Preminger avec Tom Tryon et Romy Schneider. — Un prêtre américain est créé cardinal après plusieurs épreuves. — Photographie remarquable. Réalisation souple. — Présentation loyale et respectueuse des personnages religieux. — 11 h. 30 — LE DANGER VIENT DE L'ESPACE (6) — It. 1958. Film de science-fiction de P. Heusch avec Paul Hubsch-

JEUDI, 5 NOVEMBRE

11 h. 15 a.m. — LE COUP DE BAMBOUT (5) — Fr. 1962. Comédie de J. Boyer avec François Périer et Micheline Presle. — Une femme perd une somme importante et simule la folie pour éviter la fureur de son mari. — 1 h. — LE DANGER VIENT DE L'ESPACE (6) — It. 1958. Film de science-fiction de P. Heusch avec Paul Hubsch-

mid et Madeleine Fisher. — Une fusée lancée dans la lune dévie de sa trajectoire et devient une menace pour la Terre. — 8 h. — L'INCOMPRIS (4) — It. 1967. Drame psychologique de L. Comencini avec Anthony Quayle et Stefano Colagrande. — Un jeune enfant très sensible souffre de l'indifférence apparente de son père.

VENREDI, 6 NOVEMBRE

11 h. 15 a.m. — LA DAME DE VITTEL (6) — Fr. 1937. Comédie avec Duvalles et Alice Field. — Un mari qui voudrait tromper sa femme prend trop de précautions et n'y parvient pas. — 1 h. — LES MOUTONS DE PANURGE (4) — Fr. 1961. Comédie satirique de J. Girault avec Darry Cowl et Pascale Roberts. — La vie quotidienne d'un jeune couple parisien. — Chronique réaliste de qualité. — 11 h. 30 — COMMENT RÉUSSIR EN AMOUR (4) — Fr. 1962. Comédie de M. Boisrond avec Dany Saval et Jean Poiret. — Un célibataire sérieux voit sa vie transformée par une pétulente jeune fille. — 1 h. 20 a.m. — COUP DE MAÎTRE AU SERVICE DE SA MAJESTÉ BRITANNIQUE (5) — It. 1966. Drame policier de M. Lupo avec Richard Harrison et Adolfo Celli. — Par suite de sa ressemblance avec le directeur d'un service de sécurité, un acteur est engagé par un gang qui prépare un vol.

MONTREAL

Canal 10 CFTM-TV

DIMANCHE, 1er NOVEMBRE

11 h. — BARRY (4) — Fr. 1948. Drame de R. Pottier avec Pierre Fresnay et Simone Valère. — Un moine de Saint-Bernard dresse un chien, Barry, qui l'aidera à sauver la fille de celle qu'il aimait jadis.

LUNDI, 2 NOVEMBRE

12 h. 15 — PARACHUTAGE D'ESPIONS (5) — Youg. 1960. Drame d'espionnage de F. Cap avec Dusko Janicijevic et Tamara Miletic. — Un étudiant yougoslave, voulant aider la cause des résistants, se fait engager dans les services d'espionnage nazis. — 8 h. — LE JOUEUR (4) — Fr. 1958. Drame psychologique de C. Autant-Lara avec Gérard Philipe et Liselotte Pulver. — Après des débâtes amoureux, un jeune homme se livre à la passion du jeu. — Oeuvre soignée.

MERCREDI, 4 NOVEMBRE

12 h. 15 — S.O.S. NORONHA (4) — Fr. 1957. Drame de G. Rouquier avec Jean Marais et Daniel Ivernel. — Les opérateurs d'une station de radio ont maille à partir avec une bande de forçats. — 2 h. — ECHEC AU HOLD-UP (5) — E.U. 1951. Drame policier de L. Allen avec Alan Ladd et Phyllis Calvert. — Un inspecteur du service des postes fait échouer un attentat contre un fourgon postal. — 7 h. 30 — ROGER LA HONTE (5) — Fr. 1966. Mélodrame de R. Freda avec Georges Giret et Irène Pappas. — Faussement accusé d'un meurtre, un individu tente de prouver son innocence. — 11 h. — GENEVIEVE DE BRABANT (6) — It. 1952. Mélodrame de A. M. Rabenalt avec Rossano Brazzi et Anne Vernon. — Les malheurs de Genevieve de Brabant convoitée par l'intendant à qui son époux l'a confiée.

JEUDI, 5 NOVEMBRE

12 h. 15 — BOULEVARD (5) — Fr. 1960. Etude de moeurs de J. Duviols avec Jean-Pierre Léaud et Magali Noël. — 8 h. — LE VOL DU PHOENIX (4) — E.U. 1965. Drame de R. Aldrich avec James Stewart et Hardy Kruger. — Un avion s'écrase dans le désert, un ingénieur en aéronautique propose de le reconstruire avec les parties récupérables. — 11 h. — L'HOMME DES VALLÉES PERDUES (3) — E.U. Western de G. Stevens avec Alan Ladd et Brandon de Wilde. — Un aventurier s'unit à des fermiers qu'on veut chasser d'une région de l'Ouest.

VENREDI, 6 NOVEMBRE

12 h. 15 — VIOLENCE AU KANSAS (5) — E.U. Western de M. Frank avec Jeff Chandler et Fess Parker. — Un évadé de prison tente de livrer à la police les bandits responsables de la mort de sa femme. — 2 h. — LA MAIN DE DIEU (5) — Mex. 1954. Mélodrame de R. Cardona avec Armando Calvo et Alma Rosa Aguirre. — Le jeune curé d'un village mexicain doit faire face à l'hostilité d'un tenancier de club. — Histoire généreuse mais assez simpliste. — 11 h. — MARIE-SOLEIL (5) — Fr. 1965. Drame sentimental de A. Boursiller avec Danièle Delorme et Jacques Charrier. — Une idylle sans issue entre la gérante d'un cabaret et un jeune ingénieur agronome. — Chronique sentimentale littéraire et maniérée. — 12 h. 40 a.m. — LE BAISER DU VAMPIRE (5) — G.B. 1963. Drame d'horreur de Don Sharp avec Noël Willman et Edward De Souza. — Les mésaventures d'un couple de jeune mariés aux prises avec le grand-prêtre d'une secte de vampires.

SAMEDI, 7 NOVEMBRE

8 h. — LE JOUEUR (4) — Fr. 1958. Drame psychologique de C. Autant-Lara avec Gérard Philipe et Liselotte Pulver. — Après des débâtes amoureux, un jeune homme se livre à la passion du jeu. — Oeuvre soignée. — 11 h. 30 — PATROUILLE DE LA VIOLENCE (5) — E.U. 1964. Western de R. G. Springsteen avec Audie Murphy et Darren McGavin. — Un bandit cherche à tuer un ancien policier qui a épousé son ex-femme. — Intrigue assez conventionnelle. Un certain suspense. — 11 h. 30 — NOUS LES COUPABLES (6) — It. 1953. Mélodrame de G. Brignone avec Yvonne Samson et Tamara Lees. — A l'époque de l'après-guerre, en Italie, deux amoureux connaissent de nombreuses épreuves. — 11 h. 30 — LES ENFANTS TERRIBLES (4) — Fr. 1950. Drame psychologique de J.-P. Melville avec Nicole Stéphane et Edouard Dhérmit. — Le drame provoque par l'amour exclusif d'une jeune fille pour son frère. — 1 h. a.m. — MON FRÈRE A PEUR DES FEMMES (5) — It. 1950. Comédie de M. Mattoli avec Silvana Pampanini et Walter Chiari. — Des quiproquos compliquent la vie de deux jumeaux dont l'un ignore l'existence de l'autre. — 11 h. 30 — EL KEBIR, FILS DE CLÉOPATRE (5) — It. 1965. Film d'aventures de F. Baldi avec Mark Damon et Livio Lorenzon. — Un valeureux chevalier qui lutte contre un tyran se révèle être le fils de Cléopâtre.

SHERBROOKE

Lang. C.M.T.V.

MARDI, 3 NOVEMBRE

7 h. — AU SUD DE MOMBASA (5) — E.U. 1956. Drame d'aventures de G. Marshall avec Cornel Wilde et Donna Reed. — Un aventurier recherche l'assassin de son frère supposément tué par des hommes-leopards.

MERCREDI, 4 NOVEMBRE

11 h. 30 — PATROUILLE DE LA VIOLENCE (5) — E.U. 1964. Western de R. G. Springsteen avec Audie Murphy et Darren McGavin. — Un bandit cherche à tuer un ancien policier qui a épousé son ex-femme. — Intrigue assez conventionnelle. Un certain suspense. — 11 h. 30 — NOUS LES COUPABLES (6) — It. 1953. Mélodrame de G. Brignone avec Yvonne Samson et Tamara Lees. — A l'époque de l'après-guerre, en Italie, deux amoureux connaissent de nombreuses épreuves. — 11 h. 30 — LES ENFANTS TERRIBLES (4) — Fr. 1950. Drame psychologique de J.-P. Melville avec Nicole Stéphane et Edouard Dhérmit. — Le drame provoque par l'amour exclusif d'une jeune fille pour son frère. — 1 h. a.m. — MON FRÈRE A PEUR DES FEMMES (5) — It. 1950. Comédie de M. Mattoli avec Silvana Pampanini et Walter Chiari. — Des quiproquos compliquent la vie de deux jumeaux dont l'un ignore l'existence de l'autre. — 11 h. 30 — EL KEBIR, FILS DE CLÉOPATRE (5) — It. 1965. Film d'aventures de F. Baldi avec Mark Damon et Livio Lorenzon. — Un valeureux chevalier qui lutte contre un tyran se révèle être le fils de Cléopâtre.

JEUDI, 5 NOVEMBRE

11 h. 30 — NOUS LES COUPABLES (6) — It. 1953. Mélodrame de G. Brignone avec Yvonne Samson et Tamara Lees. — A l'époque de l'après-guerre, en Italie, deux amoureux connaissent de nombreuses épreuves. — 11 h. 30 — LES ENFANTS TERRIBLES (4) — Fr. 1950. Drame psychologique de J.-P. Melville avec Nicole Stéphane et Edouard Dhérmit. — Le drame provoque par l'amour exclusif d'une jeune fille pour son frère. — 1 h. a.m. — MON FRÈRE A PEUR DES FEMMES (5) — It. 1950. Comédie de M. Mattoli avec Silvana Pampanini et Walter Chiari. — Des quiproquos compliquent la vie de deux jumeaux dont l'un ignore l'existence de l'autre. — 11 h. 30 — EL KEBIR, FILS DE CLÉOPATRE (5) — It. 1965. Film d'aventures de F. Baldi avec Mark Damon et Livio Lorenzon. — Un valeureux chevalier qui lutte contre un tyran se révèle être le fils de Cléopâtre.

VENREDI, 6 NOVEMBRE

11 h. 30 — PATROUILLE DE LA VIOLENCE (5) — E.U. 1964. Western de R. G. Springsteen avec Audie Murphy et Darren McGavin. — Un bandit cherche à tuer un ancien policier qui a épousé son ex-femme. — Intrigue assez conventionnelle. Un certain suspense. — 11 h. 30 — NOUS LES COUPABLES (6) — It. 1953. Mélodrame de G. Brignone avec Yvonne Samson et Tamara Lees. — A l'époque de l'après-guerre, en Italie, deux amoureux connaissent de nombreuses épreuves. — 11 h. 30 — LES ENFANTS TERRIBLES (4) — Fr. 1950. Drame psychologique de J.-P. Melville avec Nicole Stéphane et Edouard Dhérmit. — Le drame provoque par l'amour exclusif d'une jeune fille pour son frère. — 1 h. a.m. — MON FRÈRE A PEUR DES FEMMES (5) — It. 1950. Comédie de M. Mattoli avec Silvana Pampanini et Walter Chiari. — Des quiproquos compliquent la vie de deux jumeaux dont l'un ignore l'existence de l'autre. — 11 h. 30 — EL KEBIR, FILS DE CLÉOPATRE (5) — It. 1965. Film d'aventures de F. Baldi avec Mark Damon et Livio Lorenzon. — Un valeureux chevalier qui lutte contre un tyran se révèle être le fils de Cléopâtre.

SAMEDI, 7 NOVEMBRE

11 h. 30 — EL KEBIR, FILS DE CLÉOPATRE (5) — It. 1965. Film d'aventures de F. Baldi avec Mark Damon et Livio Lorenzon. — Un valeureux chevalier qui lutte contre un tyran se révèle être le fils de Cléopâtre. — 11 h. 30 — FEMMES EN CAGE (4) — E.U. 1950. Etude sociale de J. Cromwell avec Eleanor Parker et Agnes Moorehead. — Une jeune femme, emprisonnée pour

LUNDI, 2 NOVEMBRE

12 h. 30 — TROIS JOURS A VIVRE (5) — Fr. 1957. Drame policier de G. Grangier avec Daniel Gélin et Jeanne Moreau. — Un acteur témoin d'un meurtre est poursuivi par celui qu'il a fait condamner injustement. — 12 h. 30 — FEMMES EN CAGE (4) — E.U. 1950. Etude sociale de J. Cromwell avec Eleanor Parker et Agnes Moorehead. — Une jeune femme, emprisonnée pour

MARDI, 3 NOVEMBRE

12 h. 30 — FEMMES EN CAGE (4) — E.U. 1950. Etude sociale de J. Cromwell avec Eleanor Parker et Agnes Moorehead. — Une jeune femme, emprisonnée pour

un vol minime, subit l'influence néfaste du milieu.

11 h. 30 — DUNKERQUE (4) — G.B. 1958. Drame de guerre de L. Norman avec John Mills et Bernard Lee. — Reconstitution de l'évacuation des troupes britanniques des plages de Dunkerque en 1940. — Authenticité des détails. — Suite de scènes brèves. Intérêt soutenu. Distribution imposante.

MERCREDI, 4 NOVEMBRE

12 h. 30 — UNE FEMME EST UNE FEMME (4) — Fr. 1960. Comédie de J.-L. Godard avec Anna Karina et Jean-Claude Brialy. — Devant le refus de son amant de lui donner un enfant, une jeune femme le menace de se trouver un ami plus compréhensif. — 5 h. — LES FORTICHES (6) — Fr. 1960. Comédie policière de G. Combret avec Darry Cowl et Christian Méry. — Un homme fait passer un de ses amis pour un gangster célèbre.

JEUDI, 5 NOVEMBRE

12 h. 30 — SANS TON AMOUR (5) — E.U. 1952. Mélodrame de J. Peyney avec Loretta Young et Jeff Chandler. — Une jeune fille est entraînée dans un trafic de drogues par son fiancé. — Très mélo et irrésistible. — 11 h. 30 — L'INCONNU DE LAS VEGAS (5) — E.U. 1960. Comédie dramatique de L. Milestone avec Frank Sinatra et Dean Martin. — Le récit d'un vol organisé.

VENREDI, 6 NOVEMBRE

5 h. — CE N'EST PAS UNE VIE (5) — E.U. 1954. Comédie de N. Taurag avec Jerry Lewis et Dean Martin. — Un jeune chef de gare qu'on croit condamné à une mort prochaine, est reçu à New-York comme un héros national. — 11 h. 30 — LE MAL DE VIVRE (4) — E.U. 1961. Drame social de I. Kershner avec Don Murray et Larry Gates. — Un Jésuite consacre sa vie à la réhabilitation des anciens prisonniers.

SAMEDI, 7 NOVEMBRE

11 h. 30 — LES AMANTS (4) — Fr. 1958. Drame psychologique de L. Malle avec Jeanne Moreau et Jean-Marc Bory. — Une femme connaît une nuit d'amour avec un invité de son mari. — 9 h. 30 a.m. — LE CIRQUE DES HORREURS (5) — G.B. 1960. Film d'horreur de S. Hayers avec Anten Diffring et Erika Remberg. — Coupable d'un meurtre, un médecin maniaque se cache dans un cirque.

11 h. 15 — L'HOMME DE MAIN (5) — E.U. 1949. Film d'espionnage de T. Tezloff avec George Raft et Nina Foch. — Un homme au passé chargé tente de se racheter.

LUNDI, 2 NOVEMBRE

9 h. a.m. — L'ASSASSIN A PEUR LA NUIT (4) — Fr. 1942. Film policier de J. Delannoy avec Mireille Balin et Jean Chevrier. — Les remords d'un cambrioleur qui croit avoir tué un homme.

MERCREDI, 4 NOVEMBRE

8 h. — MADAME PORTE LA CULOTTE (4) — E.U. 1949. Comédie de G. Cukor avec Spencer Tracy et Katharine Hepburn. — Un procureur général et sa femme avocate s'affrontent professionnellement à l'occasion d'un procès.

JEUDI, 5 NOVEMBRE

8 h. 30 — DES PISSENLITS PAR LA RACINE (5) — Fr. 1954. Comédie policière de G. Lautner avec Michel Serrault et Mireille Darc. — Des bandits se servent d'une jeune fille comme appât pour s'emparer d'une grosse somme d'argent.

VENREDI, 6 NOVEMBRE

8 h. — LES ESPIONS MEURENT A BEYRUTH (5) — It. 1965. Drame d'espionnage de S. Martino avec Georges Combret et Nino Loy. — Un agent secret américain est chargé de récupérer un microfilm contenant le résultat de découverts importants.

SAMEDI, 7 NOVEMBRE

9 h. — LE JOUEUR (4) — Fr. 1958. Drame psychologique de C. Autant-Lara avec Gérard Philipe et Liselotte Pulver. — Après des débâtes amoureux, un jeune homme se livre à la passion du jeu.

AUTRES CANAUX

ROUYN-NORANDA — Canal 4 (CKRN-TV)

OTTAWA — Canal 9 (CBOFT)

Les films présentés au canal 4 (CKRN-TV) et au canal 9 (CBOFT) sont les mêmes que ceux présentés au canal 2 (CBFT, Montréal).

MATANE — Canal 9 (CKBL-TV)

RIMOUSKI — Canal 3 (CBBR-TV)

RIVIERE DU LOUP — Canal 7 (CKRT-TV)

CARLETON — Canal 5 (CHAU-TV)

MONCTON — Canal 11 (CBAFT)

Les films présentés à ces canaux sont les mêmes que ceux du canal 11 (CBVT, Québec) de réseau Radio-Canada. Cependant, pour les canaux 5 et 11, il faut tenir compte d'un décalage d'une heure dû au changement de fuseau horaire.

ANNONCES CLASSÉES

COÛT DE L'INSERTION: 12 cents le mot. Prix minimum \$2.40 Titre en 8 points noirs capitales; \$2.00. Annonces classées commerciales avec ou sans cadre: 80 cents la ligne agate CASE: 50 cents RABAISS DE 20% pour 5 insertions consécutives ou plus du même texte. DONNEZ CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, etc. Les annonces classées sont STRICTEMENT PAYABLES D'AVANCE. Le paiement et les textes doivent être rendus aux bureaux de la TCN au plus tard à 11h a.m., le lundi. Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit.

LES ANNONCES CLASSÉES LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, ave. Viger, Montréal 132, Qué.
Tél.: 288-6141

AGENTS DEMANDÉS

BONS revenus vendant vêtement sur mesures, directement au client. Compagnie établie depuis 1934. Échantillons attrayants se vendant facilement. Plein temps ou partiel. Bonnes commissions, bas prix, complets bonis gratuits. Expérience non requise. Écrivez pour échantillon. DAVENTRY TAILORS, DEPT. T., CASIER 3014, MONTRÉAL.

PAR TOUT LE CANADA — plusieurs grands manufacturiers européens désirent prendre contact avec des gens solvables, actifs, pour vendre leurs machines agricoles les plus perfectionnées au monde: Monteuses de "bales" à foin, Traceuses automatiques de tous modèles et Réserveurs à lait réfrigérants, de toutes capacités. Pour tout autre renseignement, écrire à: LES PROMOTIONS INTERNATIONALES CO., 1600 RUE BERRI, SUITE 3133-35, MONTRÉAL 132, P. QUÉ.

AIGUISAGE

CULTIVATEURS! — A noire ATE-LIER faisons un aiguisage parfait. 75c le set (vaches, moutons). Réparons correctement votre tondeuse électrique "CLIP MASTER" si nécessaire, charge raisonnable. Ouvrage garanti, retour rapide. Épargnez... faites comme nos centaines de clients bien satisfaits. Ne confiez donc pas vos réparations et aiguisages à tout hasard. Ne prenez pas de risques ailleurs. Adressez toujours: ATE-LIER RÉPARATION STEWART ENR. ÉLECTRIQUE OFFICE 156, PIERREVILLE, CTÉ YAMASKA, QUÉ.

AGRICULTEURS — Aiguisage à l'huile, de lames de clipper à vaches, 75c le set. Frais de poste gratuits sur envoi de 2 sets ou plus. Aiguisage garanti. Vente de lames neuves. L'outillage ultra-moderne permet la réparation de clipper électriques Stewart, frais de transport gratuits. S'adresser: LA MAISON D'AIGUISAGE STEWART, CASIER POSTAL 24, SOREL, QUÉ.

AIGUISAGE — Réparation — Vente — Service d'aiguisage à l'huile pour lames de clipper à vaches 75c le set. Frais de transport gratuit sur un montant de \$1.50 et plus. Service garanti — Réparation de tondeuses Oster et Sunbeam électriques, frais de poste payés. Vente de lames neuves. S'adresser: MACHINE SHOP STEWART, 134 LIMOGES, SOREL, QUÉ.

CONFIEZ-NOUS vos lames de "Clippers". Aiguisage à l'huile. Ouvrage garanti. \$1.00 le set — Ajoutez frais transport. ÉMILE BOLDUC, 555, DES FORGES, TROIS-RIVIÈRES.

AIGUISAGE-RÉPARATION Clipper d'animaux, 75c set. Coupe durable à chaque set. Véritable usine reconnue pour la réparation, l'aiguisage défiant toute compétition. Personnel expert. Ouvrage garanti. Service rapide. Cultivateurs: Attention aux imitateurs... Ne prenez pas de risques ailleurs! Seule adresse à Pierreville pour avoir entière satisfaction. Adressez toujours: L'USINE D'AIGUISAGE STEWART ENR., PIERREVILLE, CTÉ YAMASKA.

CULTIVATEURS! Confiez l'aiguisage de vos lames de Clippers et réparation de tondeuse à un cultivateur. Vos lames sont éprouvées sur animaux, \$1.00 le set; bardières aussi. Plus malle. Tondeuses de seconde main. Méfiez-vous du bon marché. Ouvrage garanti. LÉOPHILE LACASSE & FILS, ST-GERVAIS, CTÉ BELLE-CHASSE.

AIGUISAGE lames, clipper, vaches, moutons; huile, 75c — ouvrage garanti retourné 24 heures, garanti tondre troupeau. FERME D'AIGUISAGE STEWART, 230 PRINCE, SOREL.

ANIMAUX A VENDRE

VACHES et taures Holstein vèlant en tout temps, provenant du Québec et de l'Ontario. DENIS TRUDEAU, STE-JULIE, CTÉ VERCHÈRES. Tél.: 649-1169.

AYRSHIRE — Pour devenir membre de l'Association ou faire l'acquisition de bons sujets, communiquez avec: LA SOCIÉTÉ AYRSHIRE DU QUÉBEC, a/s CLEMENT BEAUCHEMIN, Propagandiste, VERCHÈRES, QUÉ. Tél.: 514 — 583-6533.

AUBAINE — 2 femelles Charolaises, une pur-sang et une 15/16. S'adresser à: GÉRARD DUBÉ, MONTRÉAL. Tél.: 255-8823.

VERRATS et truies Yorkshire enregistrés, classés, prime d'achat; garantis au service. Prix très raisonnable. Truies saillies. ROLLAND NICHOLS, LA PRÉSENTATION, ST-HYACINTHE. 796-3372.

NOUS IMPORTONS le meilleur stock enregistré disponible pour la reproduction. Large Black, d'Angleterre, Landrace, de Suède, Poland China, Duroc, Hampshire, Chester White, des États-Unis. C'est pourquoi nous vous offrons un stock de qualité supérieure. Aussi disponibles Berkshire enregistrés, Lacombe, Tamworth, American, English et Canadian Yorkshire. Hybrides Taché Bleu. Tous âges, verrats prêts pour service, truies saillies. Catalogue, TWEDDLE FARMS, FERGUS, ONTARIO.

VERRAT Yorkshire bien classé avec indice de 126 à 144. Prime d'achat \$60.00 PHILIPPE LEBLANC, R.R. 1, ST-LÉONARD D'ASTON CTÉ NICOLET, P.Q.

ANIMAUX MORTS

ACHETONS animaux morts ou vivants, payons le meilleur prix possible, agréons charges téléphoniques. DE SMET & FRÈRES, RANG FLEURY, ST-JUDE, CTÉ ST-HYACINTHE. Tél.: 792-3834.

A VENDRE DIVERS

DU NOUVEAU pour les Cultivateurs! La brosse-étrille électrique "Roto-Groom" pour animaux se vend avec ou sans clipper. Indispensable pour meilleur rendement laitier. Renseignements, s'adresser à: JACQUES MONDOR, 613, PRINCIPALE, ST-THOMAS, CTÉ JOLIETTE. — 756-2354.

QUOTA de lait, 24,000 lb, à vendre, à Montréal. Téléphoner, après 9 hres (soir) (514) 761-4794.

Béton Étanche Armé Unique Durable Remarqué Y...est un peu là!

Diam - 16-18-20-24-30 - vide-silo "PATZ" Nouvelles formes - 1969 - Joints invisibles et sûrs

SILOS BEAUDRY

Jean-Paul Beaudry
St-Marc, Cté de Verchères
514-584-2348

2 BALANCES à carottes "Exact Weight" 2 lb et 5 lb — 2 Attacheuses automatiques pour cello — 25 rouleaux "tape" couleurs pour cello — 1 paquet de broche pour cello, 50 lb — Brocheuses genre "Rachet" — Le tout pour \$275. Téléphone: NICOLET, 819 — 293-5851.

"BULK TANK" capacité 27 bidons, très peu usagé. Traceuse Surge 2 chaudières. ADRIEN GIRARD, 248 RANG STE-GERMAINE, OKA. 258-4162 (soir).

PISCINE "Muskie" 25 pi. avec filtreur Skidoo "SKWISS" 22 forces. Table de Pool Gendron 4 x 8; peu usagée. Tél.: 625-5995 (soir 625-9740).

PATRON original de Bêret-Foulard à la broche. Envoyez 25 et une enveloppe affranchie à: CASE POSTALE 501 MONTRÉAL 459.

VITAMINES et toniques à bases naturelles. Écrivez pour recevoir notre documentation gratuite en français. CREEZY FOODS LIMITED, 479 RUE RICHMOND, LONDON, ONTARIO.

BOIS USAGE BOIS DE CHAR

ACHETEZ DU BOIS DE CHARS

PLANCHES emb. 1" X 6" X 8' / 16" à \$60.00 du mille. Madriers emb. 1" X 2" / épaisseur, 5" à 9" largeur, 9' longueur, à \$60.00 du mille — Plywood neuf et usagé. Achetons bois de sciage, pin, épinette, bois franc — MAGNAN LUMBER CO. INC 2461 RUE MANUFACTURERES, POINTE ST-CHARLES, MONTRÉAL 104. Tél.: 931-2561.

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE et pension pour jeune fille ou dame travaillant à l'extérieur, avec références. MME THÉRÈSE PAUL, 11051 LONDON, MONTRÉAL-NORD. Tél. 321-1165.

EDUCATION

ATTENTION! Filles et Garçons... Apprenez le métier de coiffeur pour hommes. Pour renseignements et prospectus, s'adresser à: ÉCOLE de BARBIERS LABROSSE LIMITÉE, 2241 STE-CATHERINE EST, MONTRÉAL. Tél.: 522-0059.

EMPLOIS DEMANDÉS

LIBÉTAIRE demande emploi sur ferme laitière; avec expérience; ouvrage à l'année; S'adresser à: JEAN-LUC CLEMENT, 3457 BOUL. ST-CHARLES, LACHENAIE. Tél.: 666-8384.

PERSONNE 40 ans, désirant repos à la campagne, accepterait d'aller vivre chez veuf très honnête ayant encore de jeunes enfants à sa charge. Pas de salaire, nourriture, logée, chambre seule. Ecrire: CASE 334, 515 VIGER, MONTRÉAL 132.

HOMME marié, sobre, désire emploi sur ferme laitière. Références fournies par agronome. BERTRAND HARVEY, STE-JEANNE D'ARC (LAC ST-JEAN). (418) 276-4901.

HOMME d'âge moyen, sobre, honnête, bonnes références, cherche tous genres d'emplois, écrire M. HEUREUX, 6598 ST-LAURENT, APP. 2, MONTRÉAL. 326, tél. 276-8624.

ENCANS PUBLICS

ATTENTION!! Cultivateurs qui avez l'intention de vendre... Léo Dastous est acheteur de troupeaux et roulants de ferme... Léo Dastous est à votre entière disposition pour tous genres d'encans... Léo Dastous a la meilleure organisation du Québec... Léo Dastous vous assure d'avance une entière satisfaction, à un prix très raisonnable. Pour tous genres d'encans: LEO DASTOUS, ENCANTEUR LICENCIÉ BILINGUE, de PLESSISVILLE, CTÉ MÉGANTIC. Tél.: 362-7585.

VENTE PAR ENCAN D'ANIMAUX À BOEUF

pour M. W.G. MACLEOD de BURY, QUÉ. qui aura lieu chez "ART BENNETT'S SALE BARN", sur la route 27, SAWYERVILLE, QUÉ., Samedi, le 31 octobre, 1970, à 1 hre p.m. précise.

Sera vendu: 70 têtes d'animaux à boeuf comprenant 27 bouvillons de 2 ans, croisés Hereford et Durham; 12 bouvillons de 1 an; 17 vaches saillies par un taureau Hereford; 13 veaux de 2 à 6 mois; 1 taureau Hereford de 2 ans.

TOUT SERA VENDU SANS RÉSERVE. N.B. — Tout acheteur désirant se procurer des animaux à boeuf, pour nourrir durant l'hiver devra réellement s'arranger pour être présent à cette VENTE.

CONDITIONS: COMPTANT. ART BENNETT, ENCANTEUR, SAWYERVILLE, QUÉ. Tél. 819 — 889-2272.

ENCANS HEREFORD

Samedi, le 31 octobre, 1970, à 1 hre p.m. précise. Le Club Hereford du district de Québec tiendra sa 41ème vente annuelle, au local de la Ferme Barilée Enr., à Plessisville. On offrira en vente 100 sujets de haute qualité comprenant 30 bonnes vaches, 15 bons taureaux de 1 à 2 ans, 5 taures saillies de 2 ans, 20 taures de 1 an, 30 veaux de l'année. Plusieurs de ces bêtes sont sans cornes.

Samedi, le 7 novembre, 1970, à 1 hre p.m. précise. Dispersion complète du troupeau de la FERME BARILÉE ENR.: environ 100 bêtes enregistrées sans cornes, dont 35 vaches saillies par "R.A.F. Domestic Mischief 98 T", 12 taures de 2 ans, saillies 12 taures de 1 an, 1 gros taureau R.A.F. Domestic Mischief 98 T, 2 taureaux de 2 ans, 3 taureaux de 1 an et 35 veaux de l'année dont plusieurs taureaux.

Jeudi, le 12 novembre, 1970, à 1 hre p.m. précise. Encan de plus de 250 bêtes à boeuf croisées; plusieurs vaches et taures saillies, 50 bouvillons de 1000 lb et plus et plusieurs veaux de l'année.

CONDITIONS DE CES TROIS VENTES: COMPTANT. Pour information, s'adresser à: GEORGE GOGGIN, ENCANTEUR LICENCIÉ BILINGUE de PLESSISVILLE. Tél.: 819 — 362-2195 PROPRIÉTAIRE DE LA FERME BARILÉE ENR.

ENCAN chez M. JOSEPH MACCALASSO, Rang Campbell, STE-SABINE, à 1/2 de mille du Village, 5 milles de Farnham. Samedi, le 31 octobre, 1970, à 1 hre p.m. précise.

Sera vendu: un troupeau HOLSTEIN au complet, comprenant 60 vaches avec quota industriel fédéral; 20 fraîche vèlées avec leurs veaux; 6 vèleront en décembre; la balance, à chaque mois de l'année; 1 taureau Charolais de 1 1/2 an. Aussi tout l'équipement de laiterie sera vendu dont 1 Bulk Tank Wood, neuf, capacité de 500 gallons; 1 traceuse Surge 3 unités aussi que toute la balance de l'équipement laitier. Raison de la Vente: Transfert dans l'élevage de porcs.

CONDITIONS: COMPTANT ou PRÊT DE BANQUE ACCEPTÉES. Pour information, s'adresser au propriétaire M. Joseph Maccalasso ou à: PAUL BERNARD, ENCANTEUR, ST-PIE, CTÉ BAGOT. Tél.: 772-2492 ou 772-2259

ENCAN POUR RAPHAËL CÔTÉ 5ième Rang L'AVENIR (Drummond) Samedi le 31 octobre 1970 à 1 hre p.m. précise

SERA VENDU: 2 bons chevaux de selle âgés de 3 ans; 1 poney avec selle et charrette; 26 bonnes têtes d'animaux HOLSTEIN toutes claires au test fédéral. Ce troupeau comprend 16 bonnes vaches dont 3 fraîche et 6 autres devant mettre bas sous peu; 3 belles taures de 2 ans saillies; 6 beaux veaux pesant 250 lb et 1 taureau Hereford de 22 mois — très bon reproducteur.

MACHINERIE: Un moulin à faucher John Deere; Charrue trainante; Charrue à terre neuve; 2 sleighs; Vis à grain; Balance; 25 bidons à lait; 2 charrues à neige; Pelle à neige de 7 pi.; Évaporateur 4 x 12; 1,000 chaudières à séve en aluminium; 1,000 chalumeaux en aluminium; 3 tonnes de paille; 2,300 balles de beau foin; Poêle au gaz; Petit cultivateur (ou sarcler) de jardin avec moteur; et beaucoup d'autres articles, trop long à énumérer. CONDITIONS: COMPTANT. Pour informations s'adresser à l'encanteur.

JULES CÔTÉ

ENCANTEUR BILINGUE LICENCIÉ 1274 rue SUD, COWANSVILLE, QUÉ. Tél.: 263-0670 ou 263-1434.

VENTE par ENCAN

Mardi, le 3 novembre, 1970, à 1 hre p.m. précise, chez M. RODRIGUE LALIBERTÉ, ST-FRANÇOIS DE MONTMAGNY.

La ferme est située dans le Rang Nord, à 1/2 mille du Village. Sera vendu: un troupeau HOLSTEIN de 23 bêtes dont 11 vaches; 1 vache enregistrée; 6 taures de 2 1/2 ans vèlant en novembre; 1 taureau pur-sang enregistré de 1 1/2 an; 2 taures de 1 1/2 an; 1 vache de boucherie. Le roulant comprend: Traceuse Chore Boy comme neuve, à 2 chaudières; Laveuse de traceuse, automatique; Refroidisseur à lait de 8 bidons; 11 bidons; Quota de lait de 75,000 lb. 3,000 balles de foin; Presse à foin New Holland de 1 an; Râteau-Fileur de 1 an; Faucheuse Ford de 1 an; Herse à disques International, de 28 disques; Herse à ressorts à 3 sections; Wagon sur pneus de 18 pi, neuf et quantité d'autres articles, trop long à énumérer.

CONDITIONS: COMPTANT. Pour information, s'adresser à: GEORGE GOGGIN, ENCANTEUR LICENCIÉ BILINGUE de PLESSISVILLE. Tél.: 362-2195 PROPRIÉTAIRE DE LA FERME BARILÉE ENR.

ENCAN

JEUDI, le 5 novembre, 1970, à 1 hre p.m. précise, chez M. LÉO CAMPEAU, 205, RANG HAUT ST-PIERRE, ST-HERMAS, Cté Deux-Montagnes. SERA VENDU: un excellent troupeau HOLSTEIN comprenant 34 têtes dont 25 bonnes vaches; 6 fraîche vèlées depuis septembre; 2 en octobre; 1 vèlera le 15 novembre; 2 en décembre; 6 en janvier; 2 en février; 1 en mars; 1 en avril; 1 en mai; 1 en juin et 2 en juillet. — 3 taures de 2 ans, non saillies; 3 taures d'un an; 3 génisses de l'année. CE TROUPEAU EST DE TRES BON TYPE LAITIER. EQUIPEMENT LAITIER: Bulk Tank Wood, capacité 33 bidons; Traceuse Chore Boy, 3 chaudières, avec gros compresseur; Réservoir à eau chaude, cap. 40 gallons; 2 tondeuses à animaux; Bassin de lavage; Couloirs et chaudières.

MACHINERIE: Tracteur Massey-Harris Ferg. 50, au gaz, avec pelle à neige et à terre; Charrue à 3 raies, hydraulique; Tracteur Massey-Harris No 30; Charrue trainante; Chaines à tracteur; Presse à corde Massey-Harris Ferg. No 3; Râteau de côté semi-porté, Massey-Harris Ferg.; Monte-Balles Malco, 32 pi., avec moteur; Faucheuse Massey-Harris Ferg., comme neuve; Epandeur New-Idea 95 minots, sur pneus; Herse à roulettes Massey-Harris, 28 disques; Herse à finir 5 panneaux; Herse à ressorts, trainante, à 3 panneaux; Se-moir à 13 disques Massey-Harris; Charrue à rigoles; Niveauuse hydraulique; 2 Voitures avec plate-forme de 16 pi., de marque Otaco; Batteuse Dion 22 X 32 avec courroie; Lieuse à grain; Vis à grain, 4 po., de 22 pi.; Nettoyeur d'étable idéal, 1 an d'usage; 395 pi. de chaîne; Grosse transmission; Montée mobile de 65 pi.; Camion G.M.C. 1/2 tonne, modèle 1955; Carcans; Abrécourtoirs; Bois de sciage de toutes sortes; Éventail électrique de 18 po.; 3,500 livres de foin de très bonne qualité; 700 balles de paille; 400 sacs d'avoine; tous les outils de hangar et beaucoup d'autres articles, trop long à énumérer.

CAUSE: FUTUR AÉROPORT. CONDITIONS: Argent comptant ou prêt de banque accepté d'acheteurs qualifiés.

Pour information s'adresser à: M. Léo Campeau, Tél.: 258-3519 ou à: GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC, ENCANTEUR LICENCIÉ ST-BARNABÉ SUD, Cté St-Hyacinthe, Tél.: 792-3595. IL Y AURA CANTINE SUR LES LIEUX. N.B. SI VOUS DÉSIREZ FAIRE ENCAN, RÉSERVEZ VOTRE DATE TÔT: IL ME FERA PLAISIR DE VOUS OFFRIR MES SERVICES.

ENCAN

sur la FERME BLEURY, (Frères Maristes), située au No 3 du Rang Bord de l'eau, IBERVILLE.

VENDREDI, le 6 novembre, 1970, à 1 hre p.m. précise. Sera vendu: un excellent troupeau de 102 têtes d'animaux HOLSTEIN, toutes PUR-SANG, enregistrées, R.O.P., classées et toutes claires au test fédéral. Ce magnifique troupeau comprend 50 bonnes vaches, fraîche vèlées ou devant mettre bas sous peu; 12 très belles taures de 18 à 24 mois (saillies); 18 belles taures de 9 à 16 mois (ouvertes); 11 jeunes taures de 2 à 5 mois; 9 veaux de choix et 2 jeunes taureaux. Ce troupeau est un des meilleurs troupeaux du Québec avec un B.C.A. de 114-114. Le taureau Meyercrest-Reflection Trojan portant le numéro d'enregistrement 292496 qui est au Centre d'Insémination de St-Hyacinthe provient de ce troupeau. De plus, un jeune taureau de 2 ans vient d'être vendu en Italie pour 2 la somme de \$3,000. Bref c'est le troupeau par excellence pour le bon éleveur.

CAUSE DE L'ENCAN: Nouvelle Orientation. CONDITIONS: Comptant ou Prêt de Banque. Pour information, ou demande de crédit, s'adresser à l'encanteur.

JULES CÔTÉ

ENCANTEUR BILINGUE LICENCIÉ 1274 rue SUD, COWANSVILLE, QUÉ. Tél.: 263-0670 ou 263-1434.

ENCAN sur la Ferme de M. MAURICE LALIBERTÉ, R.R. 1, au coin du 3ième Rang, à 2 milles du Village de DIXVILLE (STANSTEAD), Samedi, le 7 novembre, 1970, à 1 hre p.m. précise.

SERA VENDU: 1 cheval blond de 1,700 lb. 64 bonnes têtes d'animaux HOLSTEIN et GUERNSEY, toutes claires au test fédéral. Ce troupeau comprend 35 bonnes vaches et taures soit fraîche vèlées ou devant mettre bas d'ici le 17 décembre; 15 belles taures de 14 à 17 mois, ouvertes et 14 génisses d'élevage. MACHINERIE: Tracteur Oliver No 55 au gaz avec att. 3 pts., hydraulique, chargeur sur le devant avec fourche à fumier et pelle à neige; Presse à foin Oliver No 62-T sur prise de force; Tracteur Oliver No 55 au gaz, avec hydraulique, att. 3 pts et chaînes; Moulin à faucher Oliver de 7 pi. avec att. 3 pts.; Charrue Oliver à 2 raies avec att. 3 pts.; Conditionneur à foin Oliver; Epandeur à fumier Oliver d'une capacité de 100 minots; Voiture sur pneus avec montant à foin; Traine-roches; Remorque à 2 roues; Râteau Acrobot; Balance; Rouleau de fer à 3 sections; Banc de scie; Herse à finir; Herse à roulettes Oliver 14 x 28 avec att. 3 pts.; Semeeuse Oliver à 13 disques avec clutch, combinée pour engrais chimique; Epandeur à chaux New Ida, neuf; Scie mécanique; Monte-Balles Allied de 30 pi. avec moteur de 1/2 de force; Quantité de toile et plusieurs autres articles, trop long à énumérer.

CAUSE DE L'ENCAN: MALADIE. CONDITIONS: COMPTANT ou PRÊT DE BANQUE. AUSSI À VENDRE: La ferme de 265 acres avec bonnes bâtisses, nettoyeur d'étable et équipement laitier. Pour information ou demandes de crédit, s'adresser à l'encanteur.

JULES CÔTÉ

ENCANTEUR BILINGUE LICENCIÉ 1274 rue SUD, COWANSVILLE, QUÉ. Tél.: 263-0670 ou 263-1434.

VENTE PAR ENCAN

Samedi, le 7 novembre, 1970, à 10 hres a.m. précises, chez M. VIAU HAMEL, Rang 6, ST-CLAUDE, Cté Richmond. SERA VENDU: un troupeau HOLSTEIN dont 28 vaches à lait avec quota de 9,000 lb chacune, disponible aux acheteurs; 7 pur-sang enregistrées avec papiers; la balance un très beau choix pur-sang; 1 taureau de 1 1/2 an pur-sang enregistrée avec papiers; 5 taures pur-sang de 2 ans; 3 génisses du printemps, enregistrées avec papiers; 5 génisses pur-sang du printemps; 7 taureaux de 6 mois, pur-sang; 1 taureau de 1 1/2 an, pur-sang. Aussi un cheval blond de 6 ans pesant 1650 lb; 1 cheval rouge de 8 ans, pesant 1600 lb; 1 pouliche de 2 1/2 ans, rouge; Harnais double, pratiquement neuf.

MACHINERIE: Tracteur International 434 — Tracteur International B414 avec pelle en avant; Charrue 3 raies; Souffleur à neige Forano; Chaines à anneaux pour tracteur; Poulie à tracteur; Herse à finir; Semeeuse International automatique, sur pneus; Grader à tracteur; Rouleau à terre, pliant en fer; Faucheuse de 7 pi.; Conditionneur à foin; Faneur à foin; Râteau-Fileur; Presse à foin No 46, International; 3 Wagons avec brancard à foin; Trailer Tandem; Monte-Balles Malco, sur pneus; Convoyeur à foin de 100 pi. de marque Malco, avec moteur scellé (sealed); Éventail à foin 42 po.; Epandeur d'engrais 135 minots, New Holland, avec prise de force; la balance de la machinerie est de marque International de 2 ans d'usage. — Lieuse à grain McCormick 7 pi. Moulin à battre Massey-Harris Whitte avec Souffleur; Courroie de 50 pi., double; Nettoyeur d'étable Houle 290 pi avec swing de 25 pi.; Bulk Tank 500 gallons de marque Craft, 4 ans d'usage; Réservoir à eau chaude de marque Cascade 40, de 2 ans; Traceuse Surge 3 chaudières avec pipage; 6,000 balles de beau foin No 1; 200 balles de paille; environ 12,000 lb de grain; outillage de hangar au complet; scie à chaîne Pioneer 520; lot de vieux fer; 50 chapons pour congélateur. La terre est aussi à vendre avec banc de gravier, très bien reconnu; coupe de bois de 90 acres.

CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Il y aura cantine sur les lieux. Pour tout renseignement, s'adresser à:

CHARLES CHAMPAGNE, COMMERCANT, STE-ELISABETH de WARWICK

Tél.: 819 — 358-2785 ENCANTEUR LICENCIÉ: LUCIEN HOULE, ST-ALBERT, CTÉ ARTHABASKA.

FEMMES FILLES DEMANDÉES

AIDE travaillante, responsable, aimant enfants (5). Chambre, bain, TV privés. \$35-\$40, selon expérience; avancement. Bon foyer. Voyage payé. Références requises. MME A. GEDEY, 629, CHEMIN STE-CATHERINE, MONTRÉAL — 739-1461.

AIDE familiale demandée pour s'occuper d'un enfant. Chambre, salle de bain, TV privées. Salaire à discuter. MME CLAUDE GUILLETTE, 210, RUE THOMAS PEPIN, BOUCHERVILLE. — 655-9424.

JEUNE fille, travail domestique, 4 enfants; chambre, salle de bain, TV privées. Bon salaire, MME MICHEL POIRIER, 741, PRESSEAU, STE-THÉRÈSE-EN-HAUT.

FILS TISSUS COUPONS

COUPONS, marchandise à la livre — Lisières nylon — Laine à tricôt — Necessaires et Accessoires pour couture — Prix et catalogue gratuits. Écrire à: HOMESEW, DEPT. K-A, BOITE 343, STATION YOVILLE, MONTRÉAL, QUÉ.

(Suite à la page 14)

**OEUFs: marché plutôt stable**

Ton plutôt soutenu ou un peu affermi du marché des oeufs la semaine dernière. Dans l'ensemble, les prix au producteur des premières catégories étaient à peu près les mêmes que durant la semaine précédente. Quelques exceptions toutefois où les prix payés pour toutes ou certaines de ces catégories ont fléchi de 1 à 2c la douzaine. Situation identique pour les catégories inférieures; quelques changements dispersés.

Prix moyen pondéré des A gros en cartons au moment de la fermeture, du gros au détail: 50.8c à Montréal et 41.6c à Toronto, soit presque 2c, de moins que lors de la semaine antérieure dans chaque cas.

Les prix au producteur des oeufs offerts non classés n'ont pas changé à Montréal non plus que sur les autres principaux marchés du Québec: A extra gros, 44c; A gros, 38c; A moyens, 33c; A petits, 20c; les B et les C ont continué de s'y vendre 12c.

Variations de prix dans les deux provinces du Centre. En Ontario, l'offre suffisait amplement pour satisfaire une demande améliorée; quelques envois de A gros vers la région atlantique, les catégories inférieures étant absorbées par les usines de transformation.

Provinces atlantiques: le comportement des marchés allait de soutenu à plus ferme, sauf au Nouveau-Brunswick où il y avait fléchissement des A gros et moyens. Les arrivages ont généralement bénéficié d'une demande active. Exportations de quelque 1,550 caisses aux États-Unis provenant du Manitoba et de l'Ontario.

VOLAILE: quelques révisions

D'une façon générale, prix soutenus au producteur sur les principaux marchés de la volaille la semaine dernière, mais changements un peu plus nombreux qu'à l'ordinaire.

Volaille vivante: baisses de 1 et de 3 cents des poulets

bien en chair à Montréal et Régina respectivement; gain de 1c la livre des poulets à griller sur le marché de Vancouver; prix de 21c tout comme à Frédéricton et Halifax; à un certain nombre d'endroits, l'augmentation des arrivages de poules a causé un recul des prix. A London, les prix des dindons de poids moyen et lourd ont faibli quelque peu tandis que, à Vancouver, les jeunes dindons de 12 livres et moins gagnaient 1/2c la livre.

Durant la semaine terminée le 20 octobre, les prix des poulets (au producteur) des poulets entre 6 et 7 ont varié d'un maximum de 24c à Vancouver à un minimum de 19c la livre à Régina et Winnipeg; 20-21c à Montréal. Les prix au producteur des poules de 5 à 6 livres: d'un maximum de 13-18c la livre à Vancouver à un minimum de 5-7c à Winnipeg; à Montréal, elles coïncident 7c.

EXPORTATIONS: de viandes

De janvier à la fin d'août cette année, les exportations de toutes viandes, totalisant 126 millions de livres, ont dépassé de 63% celles de la période correspondante de l'an dernier. Nos ventes à l'étranger de boeuf ont plus que doublé et celles de porc ont augmenté de 24%. De même, pendant les huit premiers, la production de toutes viandes rouges a dépassé de 5% celle de l'an dernier, surtout à cause d'un accroissement de 14% en production de viande porcine.

PORCS: en baisse partout

Baisse commune à tous les marchés des porcs au Canada la semaine dernière. Sur le marché de Toronto, le prix de base des sujets d'un indice moyen (100) est baissé à \$26.60-\$27.85; au rapport officiel, aucune mention des prix à Montréal; Winnipeg, perte de 60c les 100 livres en fermeture à \$23.20-\$25.60, les dernières transactions s'effectuant à \$23.25; Calgary, 50c-\$1 de moins à \$23.25-\$23.60; Edmonton de même à \$23.55-

\$23.80; Lethbridge, faible à \$23-\$23.05; Saskatoon également à \$22.20-\$24.60.

Volume total des classements dans les abattoirs soumis à l'inspection fédérale durant la semaine qui a pris fin le 17 octobre: 166,474 au total, soit environ 30,200 têtes de plus que pendant la semaine correspondante de l'an dernier. L'Alberta a marqué l'accroissement le plus sensible en chiffres absolus, suivie de la Saskatchewan, de l'Ontario et du Manitoba.

Proportion des porcs admissibles à la prime de \$1.50 à la qualité: 14.6% dans l'ensemble du Canada; 28.6% dans les provinces atlantiques; 15.4% au Québec; 14.5% en Ontario; 10% au Manitoba; 14% en Saskatchewan; 13.2% en Alberta, et 17.3% en Colombie.

VEAUX: ventes ralenties

Marché peu actif des veaux de lait la semaine dernière; en dépit d'un nombre limité de sujets de bonne qualité, les prix avaient peine à se maintenir ou ont baissé. A Toronto, les Bons et De choix se vendaient \$31-\$42; Montréal, ton plutôt soutenu en moyenne à \$40-\$45; Winnipeg, baisse de \$3-\$5 les cent livres à \$42-\$45; Edmonton, marché soutenu à \$34-\$36.

AGNEAUX: prix variables

À Toronto, les bons agneaux de poids voulu, ont continué de se vendre \$28-\$31 la semaine dernière; Montréal, peu de changement à \$26-\$33.50; Winnipeg, baisse de \$1 les cent livres à \$20-\$22.50; Edmonton, relativement stable à \$22.50-\$23.60.

BOVINS: allure instable

Arrivages modérés la semaine dernière; offre plutôt faible de bouvillons et génisses de qualité supérieure; demande relativement peu active; seulement quelques hausses de prix ici et là.

Tableau d'ensemble des prix: bouvillons, hausse de \$1 les cent livres dans quelques cas et baisse de 75c des sujets trop lourds; génisses, fluctuations de 50c vers le haut à 75c vers le bas; les vaches accusaient les pertes les plus sensibles, de soutenues à \$2 de moins; taureaux, de soutenues à \$1 de moins. À Montréal, les bonnes vaches rapportaient \$21.50-\$22.75.

Bovins d'engrais et de remplacement: offre faible, demande passablement bonne.



Le Comité Conjoint des Races Laitières du Québec, lors de leur réunion à la Place Bonaventure, discutent de la présentation du troupeau laitier qui sera exposé au Salon International de l'Agriculture et de l'Alimentation du 31 octobre au 8 novembre 1970.

DANS L'ORDRE HABITUEL: M. Hermas Lajoie, secrétaire gérant de l'Ass. des Éleveurs d'Holstein du Québec; M. R. Rousseau, président de l'Ass. des Éleveurs d'Holstein du Québec; M. C. Beauchemin, président du Comité et propagandiste de l'Ass. des Éleveurs d'Ayrshire du Québec; M. P. Léonard, secrétaire du Comité; M. C. Berry, président de l'Ass. des Éleveurs de Jersey; M. R. Sorel, secrétaire-propagandiste de l'Ass. des Bovins Canadiens; M. L. V. Parent, propagandiste de l'Ass. des Éleveurs de Jersey.

Perspective et état des grains

La demande des grains de provende à travers le monde atteint actuellement un sommet à cause des effectifs de bestiaux à nourrir dans certains cas et à finir dans d'autres.

À la suite de projections, on estime à 4% par année le taux d'accroissement de la production des grains de provende d'ici dix ans si l'on veut avoir la nourriture voulue pour alimenter convenablement bestiaux et volailles.

Ce pourcentage sera probablement insuffisant dans les pays évolués en raison des effectifs élevés de porcs et volailles qui se nourrissent particulièrement de grains.

Toujours suivant les projections, les moissons de grains d'alimentation pour bestiaux devraient atteindre 515 millions de tonnes, soit 62% de plus que la récolte de 1965.

Personne ne sait encore dans quelle proportion la récolte de maïs sera réduite aux États-Unis par suite de la nouvelle brûlure de la feuille: elle pourrait être de 4.1 à 4.2 milliards de boisseaux, soit de 13 à 15% de moins que les 4.8 milliards de boisseaux prévus par le gouvernement de Washington en juillet.

La quantité de semence résistante à la brûlure de la feuille disponible au printemps de 1971 ne dépasserait pas 40%

des besoins, ce qui signifie une proportion de 60% des semences de maïs prédisposée à la maladie.

Advenant que les dégâts aux cultures de maïs (des E.-U.) se répètent l'an prochain, il se pourrait que les prix montent l'automne prochain à \$2, voire \$2.50 le boisseau. Actuellement, la cote du maïs à Chicago est de \$1.40 le boisseau, ou à peu près, mais certaines cotes à terme (futures) dépassent ce niveau.

Cette pénurie relative de maïs aux E.-U. ne manque pas de se refléter sur les cotes actuelles d'avoine et d'orge de provende (No 1) à Winnipeg, qui sont de 84 cents et de \$1.25 le boisseau respectivement (mi-octobre).

La demande à l'exportation en faveur de l'orge est tellement vive que la Commission du blé doublait récemment les quotas de livraison aux éleveurs: de cinq à dix boisseaux l'acre en culture.

MACHINES OUTILLAGE

TRACTEURS — Massey-Ferguson 135 et 65 Diesel avec pelle — 35 et 65 au gaz, avec pelle — Pelle pour tracteur 35 Massey-Ferguson — John Deere 40 avec pelle — McCormick 340 — Oliver 550 et Ford — Charrues 2, 3 et 4 raies, hydrauliques — Charrue à rigoles — Bulk Tank 35 et 54 bidons comme neufs — Épandeur d'engrais de toutes grosseurs de 90 à 160 minots — Souffleur à neige — Toutes ces machines agricoles sont usagées et en très bon ordre. J.-B. GIRARD, 194 rue ST-DENIS, SAINT-DENIS-SUR-RICHÉLIEU, COMTE ST-HYACINTHE, P.Q. Tél. 77-2013.

TERRES A VENDRE

FERME laitière, 225 arpents, 184 en culture. Très bien bâtie. Quota lait à Montréal. V. DUPUIS, ROUTE 7, HENRYVILLE, TEL: 299-2294.

BONNE terre, 310 arpents, à un mille du Village; bonnes bâtisses; 53 têtes d'animaux. OSCAR LECOURS, R.R.1, PRINCEVILLE, CTE ARTHABASKA.

CANTONS DE L'EST, région de Cowansville, entre Dunham et Sutton, près stations de ski, dans les collines. Domaine isolé 578 acres, forte altitude et vaste panorama, 250 acres environ en culture. Bois, Des étangs et sources ici et là. Grand de maison, toutes commodités. Prix \$60,000, dont \$15,000 comptant, balance termes faciles. Autres domaines ici et là, de 500 à 1,000 acres. PAUL GINGRAS, AGRONOME, 1396, RUE DU SUD, COWANSVILLE, CTE MISSISQUOI, QUÉ. TEL: 263-2066.

TERRE, 158 arpents cultivables, en bonne condition, avec roulant et 18 Hereford et Charolais. GUY LAVALLÉE, 541 RANG DES TRENTÉ, ST-MARC, CTE VERCHÈRES, TEL: 584-2618.

VOULEZ-VOUS vendre votre ferme laitière avec quota lait nature pour Montréal? Écrivez à H. POLL, Courtier Spécialisé, 1533 MCGREGOR, MONTREAL 109.

A VENDRE, ferme de 362 acres dont 176 en culture, avec grange-étable, annexe et remise. Le tout situé à Danville, comté de Richmond. Ancienne propriété de M. Raymond Grandmont. S'adresser à Jacques Lagacé, Conseiller en Crédit, SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE, ÉDIFICE RAYMOND, 4509 BOUL. BOURQUE, SHERBROOKE, P. QUÉ. TEL: 569-2084.

ST-CÉSaire, terre 120 arpents, bien bâtie; contrat lait à Montréal; avec animaux et roulant complet. GÉRARD NORMANDIN, ST-PAUL ABBOTSFORD — 379-5529.

A VENDRE, Ferme de 210 acres dont 150 en culture, avec maison, annexe, 2 granges-étables, garage; le tout situé à Normandin, Comté Lac St-Jean Ouest. Ancienne propriété de M. Réal Gilbert. S'adresser à R. Raymond, Conseiller en Crédit, SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE, ÉDIFICE FÉDÉRAL, 721 BOUL. ST-JOSEPH, ROBERVAL, CTE LAC ST-JEAN OUEST, P. QUÉ. TEL: 275-0822.

FERME de 152 acres dont 102 en culture, avec maison, porcherie, grange-porcherie; située à St-André Avelin, comté Papineau. Ancienne propriété de M. Ghislain Berthiaume. S'adresser à Gustave Daragon, Conseiller en Crédit, SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE, ÉDIFICE DES POSTES, 5 RUE PRINCIPALE, C.P. 366, HULL, CTE GATINEAU, P.Q. TEL: 613 — 992-3287.

(Suite de la page 13)

LISIÈRES À TISSER

A QUI LA CHANCE? Lisieres blanches pour teindre. Ne se déchirent pas, 1" de largeur, \$6.00/100 lb. Les plus bas prix, dans toutes sortes de lisieres à tisser. Demandez notre catalogue. BERTROY TEXTILES INC., 535 ST-PIERRE, DRUMMONDVILLE, QUÉ.

LAINE à tricoter: Orlon, Poly-On, Taslan, Viscose. Fils à tisser; Lisieres à tapis. Échantillons et Catalogue. L. THERRIEN INC., C.P. 131, VICTORIAVILLE, P.Q.

FIL À TISSER, Jersey pâle et foncé, en lisieres. Fil bouclé et de fantaisie. Polylon. G. LEGAULT, 5960, ALPHONSE, BROSSARDVILLE.

HOMMES DEMANDES

AIDE-FERMIER sobre, travaillant; travail ferme laitière, à l'année. Logé, nourri, bon salaire. LEO VERDON, ST-PAUL ILE AUX NOIX (ST-JEAN) — 346-4731.

MACHINES — OUTILLAGE

TRAYEUSE Surge 3 chaudières, ligne de trayeuse 1" po., réservoir à lait Jamesway, 400 gallons — 3,000 balles de foin. Nettoyeur d'étable Jamesway avec 325 pi. de chaîne. S'adresser à: GEORGES LADOUCEUR, ST-SCHOLASTIQUE, QUE. TEL: 258-3034.

INTERNATIONAL Farmall 300, gaz — Inter 624 Agrio, Diesel, power steering — Inter 330, gaz — Inter 414, Diesel — Inter W-4 — Inter 434, Diesel — Cockshutt 30, gaz — Cockshutt 50 Diesel, power steering avec loader — Massey-Ferguson 50, gaz, avec loader — Boîte automatique New-Holland — Lieuse à blé d'Inde Inter — Andaineuse 201, Inter-Moissonneuse-Batteuse Inter 105 — Moissonneuse-Batteuse 25 Oliver — Herse à disques hydrauliques et traitantes, de toutes marques — Charrues hydrauliques 3 et 4 rangs, B & D. ÉQUIPEMENT ENR., ST-DENIS-SUR-RICHÉLIEU, CTE ST-HYACINTHE, TEL: 787-2105.

ATTENTION — International 624 Standard — Case 830-D — Oliver 550 Spécial 1968, 1700 hres — Massey-Ferguson 50 — International B-414 Diesel — B-275 Diesel avec loader — B-250-D — John Deere 50 avec loader — Cockshutt 40D avec loader — Inter 300 et 350 D — Farmall "A" — Ford 8-N — Ferguson 20-85 — Farmall "H" — Massey 22 et 30 — Batteuse International 105 avec reel et pick-up — Andaineuse Inter 201 avec conditionneur — Presse à foin Oliver 62-T — Épandeur à fumier International 125 minots, à prise de pouvoir — Épandeur Cockshutt No 633 — Épandeur 95 minots International — Vaste choix de Charrues — Herse à roulettes de plusieurs marques — Plusieurs Auto-Neige usagés Snow-Jet et Bombardier. Le tout en bon ordre, à prix spéciaux. Vendeur autorisé International — Harvester, Snow-Jet et Forano — CLAUDE JOYAL, ST-GUILAUME, CTE YAMASKA, — 819 396-2161.

BULK TANK DeLaval, capacité 280 gallons — Trayeuse DeLaval magnétique avec 3 chaudières et compresseur neuf — ANDRÉ BÉLISLE, 621, RIVIERE NORD, ST-EUSTACHE, TEL: 473-3093.

TRACTEURS John Deere 1010 et 1020 avec pelle — Tracteur John Deere 40 — Fourrageur pour blé d'Inde — Souffleur à neige — Charrues 3 et 4 raies, Ford et Massey-Ferguson — Tracteurs, Épandeurs à fumier et tracteurs avec pelle, de toutes marques; Trailer (remorque) en métal, pour arrière de machines; Camion avec siège de passager; Scie Homelite. S'adresser à: LIONEL COLLIN, ST-LIN, CTE L'ASSOMPTION, TEL: 223-3213.

MAISONS A VENDRE

MONTEBELLO, 14 rue Papineau, Tel. 819 — 423-6282 ou 427-5778. Maison à vendre, 5 chambres à coucher plus salon; salle à dîner, cuisine et chambre de bain. Chauffage central à l'huile. Garage spacieux attaché. Grand terrain privé tout en pelouse, entouré de haie de cèdres. Si pas de réponse, communiquez: H.O. SAINT-JACQUES, 1 RUE NICHOLAS, OTTAWA, ONTARIO, TEL: 232-5055.

ON DEMANDE

TROUPEAU de vaches Holstein et quota de lait industriel, demandés. Téléphoner après 9 hres (soir) à: 514 — 761-4794, (Montréal.)

ÉCHANGERAIS Epicierie-Boucherie liçoënié, Montréal, pour ferme 200 — 250 arpents. Quota lait nature, roulant. Maximum 50 milles Montréal. TEL: 331-9806.

ACHETEUR de troupeaux laitiers pur-sang ou croisés et roulant de ferme. S'adresser à: JEAN-MARC LEBLANC, ST-SYLVERE, CTE NICOLET, TEL: 23-S-1.

PNEUS D'AVION

PNEUS d'avion très larges et puissants pour wagons, tracteurs avant, etc. Sont fournis avec roues agricoles s'adaptant sur toutes les marques d'équipement. "Iris imbattables!" H. DUBOIS & FILS L.T.E., VILLE ST-RÉMI, P.Q. TEL: 454-2442.

POUSSINS, POULETTES

POUSSINS d'un jour et démarrés, dindonneaux, chapons de 4 semaines. Poulettes plus âgées, tous âges. Catalogue TWEDDLE CHICKS, FERGUS, ONTARIO.

REMEDES

SOUFFREZ-VOUS DE HERNIES? Soulagement et confort. Pas de courroie sangle. Pas d'élastique. Pas d'acier. Écrire à: SMITH MANUFACTURING CO. Dept. 200 B.P. Preston Ontario.

REVUE DES MARCHÉS



PRODUITS AVICOLES

Les commentaires et les prix des volailles nous sont fournis par le Ministère Fédéral de l'Agriculture, Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviiculture.

MARDI, le 27 OCTOBRE 1970

Le marché du poulet de grill fut faible en raison d'une demande peu soutenue et des approvisionnements abondants. Le prix de la poule vivante a fléchi de un cent tandis que le marché du dindon s'est amélioré en montrant des prix fermes.

VOLAILLES ÉVISCÉRÉES (A)

En caisses régulières
Prix du gros au détail
à Montréal

POULETS	
6 lb et plus	43c-45c
5 lb et moins de 6	43c-44c
4 lb et moins de 5	35c-37c
Poulets à griller et à frire (sous glace)	
Moins de 4 lb	27c-29c
	surtout 28c
POULES	
6 lb et plus	38c-40c
5 lb et moins de 6	38c-40c
4 lb et moins de 5	37c-38c
Moins de 4 lb	30c-31c
JEUNES DINDONS	
Moins de 10 lb	39c-51c
10 lb et moins de 16	42c-44c
16 lb et plus	41c-43c
Canards	56c-58c

VOLAILLES VIVANTES No 1

Prix aux producteurs
à Montréal

POULETS	
7 lb et plus	22c
6 lb et moins de 7	20c-21c
5 lb et moins de 6	17c-18c
Poulets à griller et à frire	
Moins de 5 lb	15c
POULES	
7 lb et plus	14c
6 lb et moins de 7	12c
5 lb et moins de 6	8c
Moins de 5 lb	6c
JEUNES DINDONS	
Moins de 12 lb	23c
12 lb et moins de 20	26c
20 lb et plus	25c

OEUFs

Prix payés aux producteurs
le 20 octobre 1970

Ces prix sont publiés par
Le Ministère Fédéral
de l'Agriculture

Winnipeg Toronto

A-Extra Gros	18c-24c	32c-35c
A-Gros	17c-23c	31c-34c
A-Moyens	13c-17c	20c-23c
A-Petits	06c-08c	09c-12c
A-Pee-Wee	02c-04c	04c-08c

Prix des oeufs aux distributeurs
en vigueur
du 26 octobre au 1er novembre 1970
inclusivement

Ces prix sont publiés par
la Fédération des Producteurs
d'oeufs du Québec.

A-Extra-Gros	54.5c
A-Gros	48.5c
A-Moyens	43.5c
A-Petits	30.5c
A-Pee-Wee	25.5c

PROVENDES

Prix publiés comme guide et basés sur la
fermeture des marchés le 23 octobre 1970
Prix de gros aux cent livres aux meuneries
net ex-entrepôt, en vrac

	Montréal	Trois-Rivières	Québec
BLÉ	\$ 2.73	2.77	2.74
ORGE	\$ 2.65	2.68	2.67
AVOINE	\$ 2.64	2.65	2.65
MAÏS AMÉRICAIN (Jaune, No 3)	\$ 3.12	3.26	3.15
F.A.B. Track - Par wagon complet			
MAÏS ONTARIEN (Jaune, No 3)	\$ 2.85	nil	2.99

Prix ci-haut mentionnés pour livraison immédiate
Prix pour livraison future
varient à des niveaux plus bas

Source: Office Canadien des Provenendes (Montréal)

PORCS ABATTUS

Prix payés à TORONTO,
lundi le 26 octobre 1970

Porcs	26.00-26.25
	(moyenne)
Truies	
	(moyenne)

Prix payés à TORONTO
la semaine dernière

Porcs	25.55-27.85
	(moyenne) 27.13
Truies	17.60-18.65
	(moyenne) 18.21

Les prix ci-dessus sont fournis par le Plan Conjoint des Producteurs de Porcs de l'Ontario. A noter que les informations habituelles sur les marchés de l'Est et de l'Ouest ne sont pas disponibles.

FRUITS ET LÉGUMES

Prix payés au marché central
métropolitain pour les produits
de première qualité
jusqu'à 9 heures a.m.
le 26 octobre 1970

Ventes par les producteurs

FRUITS

POMMES: Cortland & McIntosh
2.25, Wolf River 1.75-2.25/boisseau.

LÉGUMES

BETTERAVES: 1.50 - 2.00/50 lb.
BROCOLI: 2.50 - 3.00/doz.
CAROTTES: 0.60 - 0.75/doz, 1.10 -
1.25/50 lb, 1.50/24 cello de 2 lb.
CÉLERI: 2.50 - 3.25/24.
CHICORÉE & SCAROLE: 1.00 -
1.25/12.
CHOUX: Verts 1.00 - 1.25/50 lb,
Rouges 1.50 - 1.75, Savoy 1.75 -
2.00/12.
CHOUX BRUXELLES: 3.00 - 3.50/
16 ptes.
CHOUX CHINOIS: 1.25 - 1.75/12.
CHOUX-FLEURS: 1.75 - 2.25/12.
CITROUILLES: 2.50 - 3.50/doz.
COURGES: Hubbard 2.50 - 3.00,
Pepper 1.75 - 2.00/doz.
OIGNONS: 1 1/2 à 3 po. 1.20 - 1.40,
jumbo 1.75 - 2.00/50 lb, 2.00 - 2.25/
24 cello de 2 lb, rouges 1.75 - 2.25/
50 lb.
PANAIS: 1.50 - 1.75/20 lb, 2.25 -
2.50/12 cello de 2 lb.
PERSIL: 0.50 - 0.60/doz.
POIREAUX: 0.75 - 1.00/doz.
RADIS: 1.75 - 2.00/30 cello de 6 oz.
RUTABAGA: 1.00 - 1.25/50 lb,
1.50/boisseau.

VENTES PAR LES GROSSISTES

POMMES DE TERRE: Québec 1.20
1.30/50 lb, I.P.E. 1.40 - 1.45/50 lb,
0.40 - 0.42/10 lb, N.B. 1.35 - 1.40/
50 lb, 0.36 - 0.37/10 lb, La. sucrées
5.00/ctn.



BEURRE, LAIT EN POUDRE, FROMAGE

SEMAINE TERMINÉE le 24 octobre 1970

Sur le marché de Montréal,
le prix du beurre pour les arri-
vages courants no 1 pasteurisé,
admissible 92, 64c, 93, 65c.
Prix de vente de la Commis-
sion Canadienne du lait, en 56
lb. 65c.

F.A.B. MONTRÉAL

Poudre de lait écrémé: ven-
tes de 25 sacs ou plus. Pulvé-
risé, Canada 1ère catégorie,
sacs, 20c à 23c Cylindre, Ca-
nada 1ère catégorie, sacs, 20c
à 21c. Aliments du bétail,
sacs, 17 1/2c à 17 3/4c.

Poudre de lait de beurre, bé-
tail 15c à 15 1/2c.
Poudre de petit lait .04c à
.04 1/4c.

Caséine 30 mailles 38 1/2c.
Lait évaporé, caisse 48/16
8.30.

Crème douce la livre, matiè-
re grasse (en bidon) 90c.

Du 14 au 20 octobre 1970
inclusivement: Prix du froma-
ge blanc classé No 1 et coloré
49c à 51c.



ANIMAUX VIVANTS

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de
l'Agriculture, Service des Marchés, en collaboration avec les a-
gents à commission (Montreal Livestock Exchange) des deux mar-
chés à bestiaux et des différents acheteurs.

Les cinq vendeurs à commission du marché de l'Ouest, à la
Pointe-St-Charles, sont Donovan M.G.; Maher W.H. Enr.; Mit-
chell & Beall; Ryan & Boyne; et Rodolphe Tassé.

Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopéra-
tive Canadienne du Bétail; Maher W.H.; C. Dagenais; et Louis
Levine.

Pour renseignements supplémentaires: tél.: 935-4638.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au mar-
ché de l'Ouest, à la Pointe St-Charles, lundi, le 26 octobre 1970.

Les réceptions: 392 bovins, 401 veaux, 38 pores, aucun agneau ni mouton.

Les réceptions de bovins, lundi, étaient moins nombreuses que celles de
lundi dernier et se composaient de 60 bouvillons de qualités commune et moy-
enne, de 282 taures et vaches ainsi que de 50 taureaux. Avec une bonne deman-
de pour toutes les classes, le marché était actif. Les prix payés, lundi, étaient en
général stables comparés à ceux payés la semaine dernière.

Les offres de veaux, lundi, étaient plus nombreuses que celles de lundi der-
nier et se composaient de sujets de diverses qualités. Le marché était actif et la
demande bonne pour toutes les classes. Tandis que les veaux de lait rappor-
taient des prix stables comparés à ceux de lundi dernier, les veaux pesants de
divers types se vendaient à des prix légèrement plus bas.

Trop peu de réceptions de pores pour établir des prix.

Agneaux et moutons: aucune réception.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au mar-
ché de l'Est, lundi, le 26 octobre 1970.

Les réceptions: 654 bovins, 724 veaux, 2 pores, 2 agneaux et moutons.

Le marché était modérément actif à l'ouverture, lundi, et la demande était
bonne pour toutes les classes. Les réceptions de bovins étaient plus nombreu-
ses que celles de lundi dernier et se composaient surtout de vaches laitières de
diverses qualités. Les quelques bouvillons et taures offerts en vente étaient sur-
tout de qualité commune. Les prix payés pour les vaches et les taureaux étaient
de \$0.50 à \$1.00 plus bas que ceux enregistrés lundi dernier.

Les arrivages de veaux étaient plus nombreux que ceux de lundi dernier et
se formaient en grande partie de sujets de qualités commune et moyenne. Tou-
tes les catégories étaient en demande et le marché était actif. Les diverses caté-
gories offertes en vente rapportaient des prix généralement stables comparés à
ceux obtenus lundi dernier.

Trop peu de réceptions de pores pour établir des prix.

Agneaux et moutons: aucune vente enregistrée.

MARCHÉ DE L'OUEST

BOUVILLONS

Choix	30.00
Bons	28.50-29.50
Moyens	27.00-28.25
Communs	20.00-26.00

VACHES

Les meilleures	23.00-23.50
Bonnes	21.50-22.25
Moyennes	20.00-21.25
Communes	18.75-19.75
Très communes	11.25-18.50

TAUREAUX

Bons	25.00-26.50
Ventes jusqu'à	nil
Communs et moyens	19.75-24.25

TAURES

Choix	aucune
Bonnes	25.50
Moyennes	24.50
Communes	20.75-23.50

VEAUX DE LAIT

Bons	40.00-45.50
Ventes jusqu'à	46.00
Moyens	36.50-39.50
Communs	20.00-36.00

AGNEAUX

Bons	aucun
Lots mélangés	aucun
Pour l'abattage rituel	aucun
Communs	aucun

MOUTONS

Bons	aucun
Communs	aucun

MARCHÉ DE L'EST

BOUVILLONS

Choix	aucun
Bons	aucun
Moyens	26.50-28.25
Communs	22.00-26.00

VACHES

Les meilleures	aucune
Bonnes	21.00-22.00
Moyennes	19.00-20.50
Communes	17.00-18.50
Très communes	12.00-16.75

TAUREAUX

Bons	24.50-26.00
Ventes jusqu'à	27.00
Communs et moyens	20.25-24.00

TAURES

Choix	aucune
Bonnes	aucune
Moyennes	23.25
Communes	19.25-22.75

VEAUX DE LAIT

Bons	41.00-45.00
Ventes jusqu'à	49.00
Moyens	36.00-40.50
Communs	25.00-35.50

AGNEAUX

Bons	aucun
Lots mélangés	aucun
Pour l'abattage rituel	aucun
Communs	aucun

MOUTONS

Bons	aucun
Communs	aucun

Propositions concrètes pour un plan d'aménagement

N.D.L.R. Nous terminons cette semaine la présentation de l'étude de M. Jacques Lechelle portant sur le développement de "la plaine agricole de Montréal".

Des objectifs multiples mais intégrés

À la base de tout programme de planification il existe un ensemble d'objectifs qui constituent la raison d'être même de ce plan. Dans le document de M. Lechelle ces "points de repère" sont de trois ordres: économiques, sociaux et politiques.

Économiquement, le salaire de l'exploitant agricole de la région de Montréal se chiffrait, selon l'auteur, à environ \$3.450 par année, contre \$6.500 pour le salaire industriel moyen de la région, soit près de la moitié. Une parité devra être atteinte d'ici huit ans et trois phases distinctes sont suggérées. Les moyens préconisés pour ainsi tripler les revenus de 1966 vont de la normalisation et de la commission des fermes à la formation de fermes familiales corporatives en passant par des politiques d'aménagement foncier et de crédit. Côté productivité, celle-ci pourrait être multipliée par 1,5 par une meilleure utilisation (spécialisation des productions) des sols, une gestion surveillée et des apports technologiques appropriés. Durant cette période il est également estimé que les marchés devront doubler étant donné la mise en place d'industries de transformation, l'amélioration des structures (circuits) de mise en marché et l'ouverture de nouveaux marchés d'exportation.

L'objectif social est double:

(1) former une main-d'oeuvre agricole compétente par un enseignement adéquat et des techniques dynamiques de vulgarisation.

(2) une solide formation technique non-agricole orientée vers un programme de mobilité vers les débouchés industriels.

Finalement, les objectifs politiques suivants doivent primer:

(1) définition des vocations agricoles des zones et répartition des productions;

(2) limitation de la spéculation foncière par législation et reconnaissance d'une zone verte protégée, et

(3) élimination complète des subsides agricoles et restriction des importations.

Trois types de stratégie: conversion, croissance et intégration

Au chapitre des stratégies de conversion, l'attention est tout d'abord portée sur une utilisation plus rationnelle des sols agricoles. La nécessité d'un recensement complet des productions, facteurs de productions et caractéristiques des exploitants est une première condition à remplir. Une étude pratique de la spéculation foncière compléterait ensuite le tableau. À partir de ces éléments, des orientations et des types de fermes seraient proposés. Ainsi, compte tenu des quelque 19.000 exploitations actuelles, les 8.600 qui sont considérées comme non viables seraient conservées comme résidence par les propriétaires à la retraite ou travaillant à l'extérieur ou encore par des employés agricoles. Les exploitations restantes seraient spécialisées dans les productions les plus rentables avec des facilités de crédit et d'ajustements fonciers.

Un aspect important du programme de conversion proposé concerne l'élimination totale des subsides à l'agriculture. Une telle politique irait de pair avec le processus de réorientation des productions et la disparition des petites fermes, les sommes ainsi épargnées étant utilisées pour des travaux d'aménagement. Ce principe s'appliquerait principalement aux subventions à la production de lait industriel, qui, selon l'auteur, aurait intérêt à être supprimée de la région à brève échéance, et à la production de la betterave à sucre.

La phase de croissance serait caractérisée par la réalisation de travaux d'aménagement tels que l'assainissement du sol, des ouvrages de contrôle des eaux (drainage et irrigation) et des travaux d'amélioration foncière. Dans le double but d'offrir des débouchés aux produits et sous-produits de la ferme et d'employer une main-d'oeuvre locale sous-utilisée, il va de soi qu'une structure industrielle para-agricole devra s'implanter sur une base rentable. L'auteur cite les exemples suivants d'industries alimentaires comme devant faire l'objet d'études de rentabilité: une raffinerie produisant 25 à 40%

de sucre liquide, l'usinage et le séchage des épis de maïs, la production de tourteau et d'huile de soya, le séchage des pommes de terre, le compostage, la fabrication de produits de la pomme (notamment le cidre) et la production de légumes sous serres.

Enfin, une phase d'intégration permettrait la fusion des fermes restructurées en unités doubles ou même en coopératives, en même temps qu'un processus d'intensification régionale de l'agriculture. Retenons qu'au cours de ces phases des efforts constants devront porter sur l'amélioration des prix, de la qualité, des structures de mise en marché et de la publicité apportée aux produits de la ferme.

La dernière partie du rapport Lechelle propose un programme d'action dont le séquençage logique peut se résumer comme suit: inventaire et études, analyse des données, conception du plan-directeur, animation et adhésion, élaboration du plan, expérimentation et aménagements à court terme. À titre indicatif, l'auteur a estimé que, d'ici cinq ans, la phase de conversion des productions permettra le passage du revenu brut moyen de \$3.482 à \$7.950 par an avec une possibilité de 12.530 emplois agricoles.

Administration et implications budgétaires

La responsabilité du plan proposé serait dévolue conjointement aux représentants mandatés des ministères provincial et fédéral et de leurs organismes concernés du côté administration et à la Confédération et/ou Fé-

dérations régionales de l'U.C.C. du côté des intéressés. Un tel groupe formerait un Comité de supervision du plan. Un directeur permanent et son équipe assumerait la continuité dans l'élaboration des programmes, celle-ci étant faite conjointement par une équipe mixte de fonctionnaires et de consultants. Le coût total du programme quinquennal est estimé à \$108 millions. Le déboursé annuel serait de l'ordre de \$21.6 millions répartis entre les ministères impliqués mais aussi compte tenu de la part représentant le subside à la production de lait industriel (\$8.3 millions en 1966) qui serait retirée du producteur.

Voilà en résumé les grandes lignes d'un "document de travail" comme l'affirme M. Lechelle. Il faut lui savoir gré de l'avoir préparé, à la demande des autorités du Ministère de l'Expansion Économique Régionale. Le but poursuivi ici était d'informer la classe agricole québécoise de l'existence et des grandes lignes du contenu d'un rapport sur lequel nous reviendrons ultérieurement. Ce dernier n'a pas coûté des millions, mais le sort actuel qui lui est réservé semble être celui de dormir sur une tablette dans un bureau de ministre ou de sous-ministre. Il y a près d'un an maintenant que le travail a été complété et les nouvelles se font rares à son sujet. De plus, il serait grand temps que tous les intéressés puissent se procurer ce rapport et non seulement quelques journalistes avides de "fuites".

En vrac

Le revenu agricole atteint un record aux États-Unis

Les revenus des ventes de produits agricoles, incluant l'aide du gouvernement atteignent 51 milliards de dollars en 1969 aux E.U. C'est l'Iowa qui demeure le premier État producteur d'animaux à viande. Il double presque le chiffre produit par le Texas.

Récolte de sirop d'érable la plus faible des 10 dernières années

La récolte de sirop d'érable de 1970 a été la plus faible des dix dernières années. Elle a marqué une diminution de 13,9% par rapport à celle de 1969. Deux causes peuvent expliquer le faible rendement de la récolte. Tout d'abord les conditions climatiques défavorables

du printemps dans toutes les régions du Québec et l'abandon momentané de certains producteurs: les mauvaises expériences des années 1966, 1967 et 1968, alors qu'ils n'avaient pu écouler leurs produits en raison de la situation du marché la production ayant nettement dépassé la demande et entraîné un fléchissement des prix.

Loi plus humaine sur l'expropriation

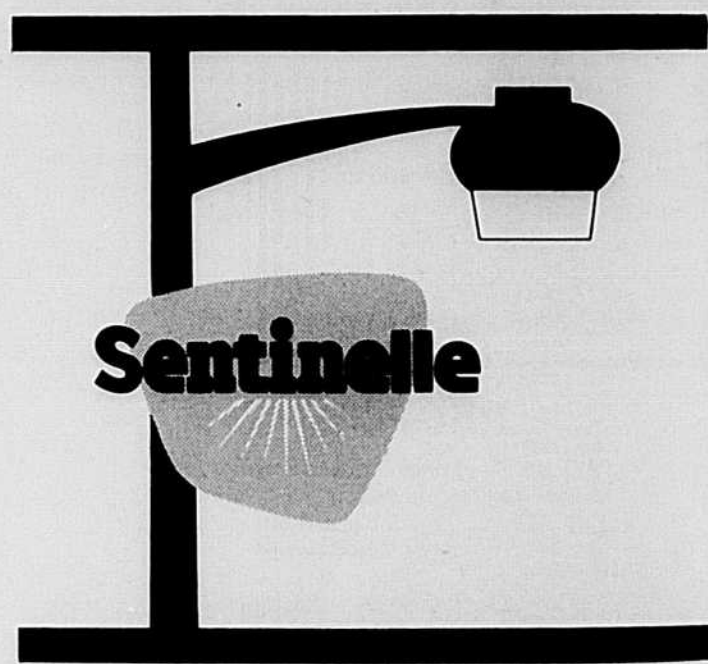
Selon l'adjoint parlementaire du ministre de la Voirie, M. Raymond Mailloux, le gouvernement du Québec est en train de préparer une loi plus humaine de l'expropriation. Selon M. Mailloux, la loi actuelle qui date de 1934 ne répond plus adéquatement aux exigences modernes de la Voirie du Québec et des autres ministères qui doivent l'utiliser.

Les papeteries ne fonctionnent qu'à 80 pour cent

L'industrie du papier journal continue de se ressentir des effets du ralentissement économique en Amérique du Nord. Le taux de production des usines en août 1970 a été de 80 pour cent de la capacité totale, ce qui représente le taux le plus bas depuis plusieurs mois.

Le bill C-197 mènerait le Canada au socialisme

C'est ce que redoute le député Horner, conservateur de l'Alberta qui croit que le bill C-197 permettra d'établir un contrôle socialiste de l'agriculture. Il prédit que la mise à l'essai du bill aboutira à une "balkanisation" économique, chaque province préférant mettre sur pied sa propre agence plutôt que de se fier à celle du fédéral.



Le soleil de minuit

Malfaiteurs et maraudeurs craignent la lumière. Pour les éloigner, éclairez vos bâtiments avec un soleil de minuit... installez un lampadaire Sentinelle: il montera la garde pendant que vous n'êtes pas là.

Consultez votre maître électricien, il sera heureux de vous procurer un lampadaire Sentinelle; il vous indiquera l'intensité appropriée à vos besoins: 175w, 250w, 400w. Profitez aussi du régime de financement de l'Hydro-Québec — aussi peu que \$4.92 par mois.

L'ÉLECTRICITÉ, LE CONFORT TOTAL À LA PORTÉE DE TOUS

Hydro-Québec

